



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

COLLECTION RAPPORT

2021-2025 PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



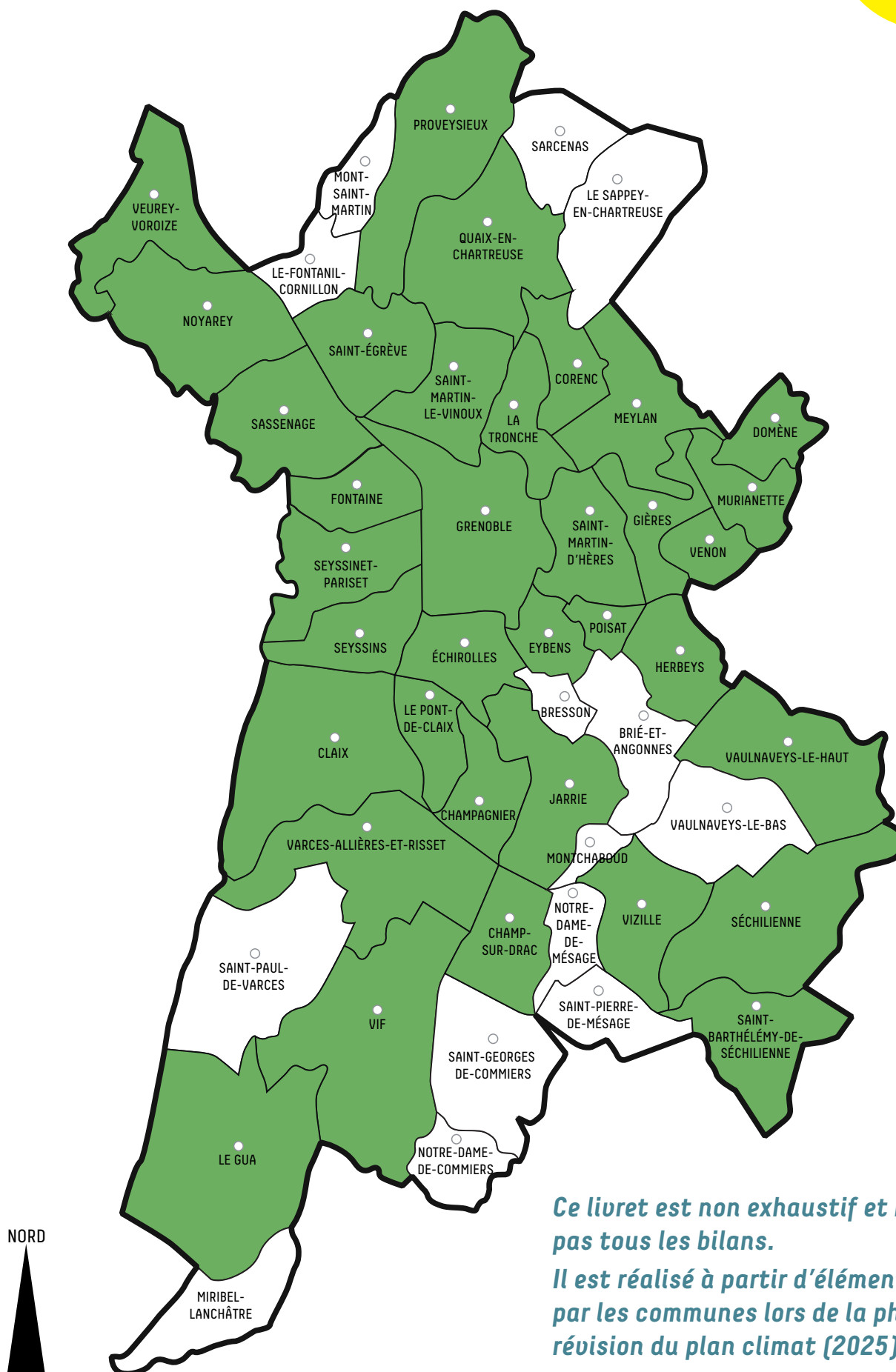
BILAN DES COMMUNES ENGAGÉES

COMMUNES ENGAGÉES

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**

**2021
2025**

35 COMMUNES SIGNATAIRES DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT



Ce livret est non exhaustif et ne contient pas tous les bilans.

Il est réalisé à partir d'éléments fournis par les communes lors de la phase de révision du plan climat (2025).

Adopté le 7 février 2020 à l'issue d'une large concertation avec les acteurs et habitants, **le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) 2020-2030** a fixé les objectifs du territoire en réponse à l'urgence climatique. Comme le soulignait **la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat dans son rapport final**, « la collaboration entre tous les acteurs du territoire est nécessaire. Chaque acteur, individu, association, professionnel doit prendre sa part ».

Dans cet esprit, la Métropole a confié à l'ALEC, dès 2021, la mission de co-construire **une charte d'engagement des communes dans le plan climat**. Cette charte a permis d'inscrire l'action des communes dans un cadre collectif et partagé, et le résultat est à la hauteur de l'ambition : sur la période 2020-2025, **34 des 49 communes de Grenoble Alpes Métropole, représentant 95% de la population, ont rejoint la démarche.**

Par rapport à la période précédente, ce sont 13 communes supplémentaires qui se sont engagées, avec à la clé des plans d'actions communaux concrets et opérationnels – 140 actions en moyenne par commune. Ce document constitue **une synthèse des actions des communes pour la période 2020-2025**. Il se compose, pour chaque commune engagée, d'un livret présentant **les chiffres-clés et les réalisations phares de la période 2021-2025**.

CLAIX

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Élaboration d'une Stratégie Patrimoniale & Énergétique

33 diagnostics thermiques ont été réalisés sur les bâtiments municipaux et 22 fiches de sites apportent une analyse sur les aspects énergétiques, bâtimentaires, d'intensité et de qualité d'usage. Ces connaissances alimenteront une programmation pluriannuelle de rénovation du patrimoine.



Création d'un sentier pédagogique de sensibilisation à la biodiversité de la plaine et des étangs des Bauches

Les élèves d'une classe de CM2 du groupe scolaire Jules Ferry ont rédigé les contenus des panneaux pédagogiques.



Pratique de l'affouage : bois de chauffage en circuit court délivré aux habitants

L'affouage permet aux habitants d'accéder à une énergie à moindre coût tout en participant à la gestion durable de la forêt communale. Une vingtaine d'habitants ont pu exploiter 188m³ de bois pour leur consommation domestique depuis 2023.



Inventaire des abeilles et des bourdons sauvages sur l'ENS de la Colline de Comboire

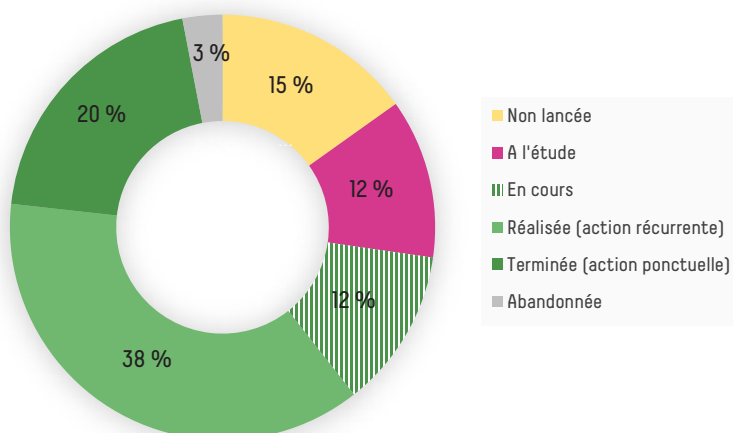
Participation à l'Atlas national en cours d'élaboration sur ces taxons (familles). Animations grand public associées. Formation des apiculteurs, agriculteurs et professionnels gestionnaires à venir.



Projet multipartenarial de sensibilisation aux pollutions plastiques auprès des classes de 5ème du Collège Pompidou

Mallette pédagogique de la Fondation «Tara Océan», exposition de la MAIF «Une bouteille à la mer», ateliers de réemploi du plastique avec la Médiathèque de Claix et la Casemate, Journées écocitoyennes «Nettoyons la nature» avec Leclerc.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 17.11.2022

Nombre d'agents/salariés : 155

Nombre d'habitants : 8 140

Élu référent : Yannick Pasdrumadjan, Adjoint à l'environnement, au développement durable, à l'agriculture et la forêt

Contact : Aurélie Postoly, aurelia.postoly@ville-claix.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Le suivi du PCAEM est réalisé par les élus de la commune en lien avec les services communaux. Un Comité de Pilotage sera mis en place pour mesurer l'avancée des actions, leur hiérarchisation et leurs impacts dès lors qu'ils sont mesurables. Les services de la commune appliquent les actions sélectionnées en rapport avec leurs activités et leur champ de compétences.

CHIFFRES-CLÉS

1 663 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

**1 414 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés**

Entre 2020 et 2024

**Passage de 310 à 524 points
lumineux en LED**

entre 2020 et 2025

**- 58 % de consommation de l'éclairage
public**
entre 2020 et 2024

- 24 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2024

**30 %
de produits biologiques
dans les restaurants
scolaires en 2024**

contre 20 % en 2020

**Passage de 0 à 1 repas végétarien
par semaine pour tous les écoliers**

2 200 m²

de surface communale mise
à disposition pour un rucher
pédagogiques

**62 % des achats d'équipements
numériques sont issus du réemploi**

en 2024

et un PC a une durée de vie de 10 ans
(contre 5 ans en moyenne)

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Rédaction d'une notice de gestion raisonnée du Bois du Perthuis** pour concilier préservation de la biodiversité de cet îlot de fraîcheur urbain et prévention du risque incendie (partenariat avec plusieurs associations et un bureau d'étude : LPO, Gentiana, CEN38, Arbre Haie Forêt) (2022)
- **Limitation du risque incendie sur le Bois du Perthuis.** Des travaux de premier débroussaillage ont permis d'appliquer l'OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) tout en considérant la biodiversité du site (2023-2024)
- **Projet de protection contre les chutes de blocs de la falaise du bois du Perthuis**, pour sécuriser les habitations en aval. Réalisation d'études puis de travaux de création d'ouvrages de protection : merlons, filets, murs gabion (2023-2025)
- **Veille, sensibilisation et interventions saisonnières de lutte contre les espèces exotiques envahissantes** : moustique tigre, frelon asiatique, ambrosie, renouée du Japon.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Expérimentation de la première bourse d'échange aux plantes** pour accompagner le projet municipal de gestion différenciée des espaces publics (objectif d'obtention de la 3^{ème} fleur au concours des villes et villages fleuries) (2022 et renouvelée annuellement)
- **Préservation de l'aigle royal.** Création d'une bulle de quiétude dans le secteur du Grand Cheval, en falaise du Vercors, pour limiter un maximum les dérangements et préserver les aigles royaux en assurant leur quiétude à proximité immédiate de leurs sites de reproduction (2024). Déplacement de cette bulle de quiétude sur le secteur sud du Moucherotte (2025)
- **Rédaction d'une notice de gestion de la plaine des Bauches et du Lavanchon** pour améliorer le fonctionnement écologique et hydraulique des milieux (2024)
- **Scolaires - Programme annuel municipal d'éducation au jardin et à la biodiversité dans les écoles et accueil du Festival du Film Nature et Environnement de FNE38 en tournée.**

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- Dans le cadre de la hausse des prix et de la crise énergétique, **la commune a mobilisé les services et les élus dans l'identification et la mise en œuvre d'actions de sobriété énergétique.** Les usagers, notamment les associations utilisatrices des bâtiments communaux sont associées dans la mise en œuvre du plan de sobriété. La diminution des températures intérieures et l'optimisation du suivi des installations de chauffage ont permis d'enregistrer une baisse significative des consommations de gaz (2022 et suivantes)
- **Éclairage public** - Mise en place de l'extinction nocturne partielle sur la partie haute de la commune en cours de nuit et expérimentation de température de couleurs plus chaudes et moins impactantes pour la biodiversité et la santé (2021)
- **Éclairage public - Extinction totale de l'éclairage public de la commune** de 23h à 5h et abaissement de puissance (80 % max) (2023). Animation annuelle Le Jour de la Nuit de sensibilisation à la pollution lumineuse.



MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Défi+ des écoles à énergie positive.** Accompagnement des agents d'entretien, bâtiment et périscolaire sur les groupes scolaires de Malhivert et Claix Centre, à travers plusieurs temps de formation animés par l'ALEC et commandés par la Ville, en complément de la participation de ces établissements au programme d'éducation à l'environnement proposé par la Métropole (2024). Défi climat des écoles sur le groupe scolaire Pont-Rouge (2025)
- **Organisation d'une Matinée écocitoyenne de sensibilisation à la gestion raisonnée du parc des Pérouses,** labellisé refuge LPO, et organisation de la Fête de la Nature : animations pédagogiques sur la nature en ville, marché de producteurs avec les agriculteurs de la commune, village nature des partenaires naturalistes, sortie grand public en forêt communale (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **ENS de la Colline de Comboire.** Un diagnostic écopastoral des prairies sèches et mésophiles a été réalisé et a permis de définir un projet de pâturage extensif adapté (2023)
- **Un nouveau marché au centre bourg a été créé avec la participation de producteurs et artisans locaux** (2023)

MOBILITÉ DURABLE

- Dans le cadre du programme «Métropole Apaisée», la commune a fait le choix de **réduire la place de la voiture dans le centre bourg en supprimant des places de stationnement sur la Place Hector Berlioz.** Cette action permet de réduire le trafic et incite à l'utilisation des mobilités douces (2022)
- Transition durable pour la flotte de véhicules. **Une étude de diagnostic de la flotte de véhicules** a été lancée avec l'ALEC et la Métropole (2023)

QUALITÉ DE L'AIR

- **Animation Bois-Kit :** animation collective par l'ALEC et ATMO auprès d'une dizaine d'habitants, puis prêt d'une mallette contenant du matériel pour mesurer la performance d'un appareil de chauffage au bois et la qualité de l'air dans le logement (2024)

CORENC

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Diminution de la consommation d'énergies fossiles

- Réduction de la flotte automobile des services techniques et remplacement du matériel thermique par de l'électrique.
- Installation photovoltaïque en autoconsommation collective : couverture des besoins des deux bâtiments d'implantation et distribution du surplus vers d'autres bâtiments communaux énérgivores.



Baisse de l'empreinte carbone

Amélioration du recyclage des consommables des imprimantes, du matériel informatique. Rénovation pour réemploi des bancs d'école lors de la journée citoyenne. Remplacement LED de l'éclairage des courts de tennis. Achat et réhabilitation d'un local pour faire revivre le café de la place.



Lutte contre la chaleur

Mise en place de destratificateurs d'air dans 2 classes test et installation de films anti UV dans 4 classes pour lesquelles un besoin avait été identifié.



Réaménagement de la Place Charles-De-Gaulle

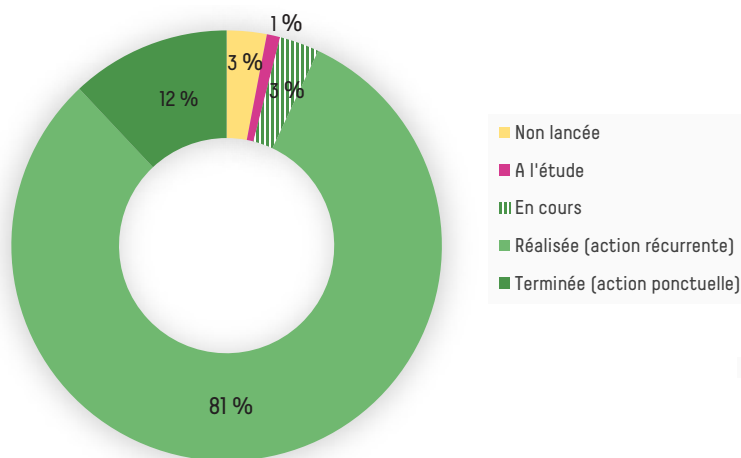
Désimperméabilisation et végétalisation de la place (580 m2 d'espaces verts), plantation d'arbres aux essences et hauteurs variées, implantation de bancs et jeux en bois. Vigilance portée sur la lutte contre l'effet îlot de chaleur et la gestion des eaux pluviales, en partenariat avec GAM.



Écomobilité (suite au dispositif Moby)

Sécurisation et réaménagement de cheminements piétons et cyclables. Flyer « écomobilité et vivre ensemble » co-réalisé par les élèves de l'élémentaire Montfleury, parents délégués du comité d'écomobilité scolaire et la municipalité, et distribué par les parents délégués, le maire et 2 adjoints.

Avancement du plan d'actions



ORGANISATION ET MOYENS

Une élue référente, première adjointe, déléguée à la réussite éducative et au développement durable.

Comité de pilotage composé de 5 élus, du DGS, de la directrice du service réussite éducative déléguée au développement durable, et de deux agents administratifs. Un élu du Copil Plan Climat présent dans chaque commission, pour faire rayonner ces sujets.

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 06.04.2021

Nombre d'agents/salariés : 71

Nombre d'habitants : 4 101

Élue référente : Catherine Ego, 1^{ère} adjointe, déléguée à la réussite éducative et au développement durable

Contact : Stéphanie Petitjean, stephanie.petitjean@ville-corenc.fr

CHIFFRES-CLÉS

**100 % des écoles
maternelles réhabilitées**

**2 cours d'école,
1 plateau sportif et 1 place
désimperméabilisés et
végétalisés**

soit 470 m²

729 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

**- 37 % de déchets issus
des bâtiments communaux**

entre 2022 et 2024

(- 31 % d'ordures ménagères, -45 % de déchets
recyclables)

Patrimoine communal :

- 31 % de consommation d'énergie

**- 25 % d'émissions
de gaz à effet de serre**

depuis 2019

**100 % des marchés publics de
la commune** incluent un critère
ou une clause environnementale

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Lutter contre la chaleur dans les écoles** : Végétalisation de deux cours d'école, plantation d'arbres, d'arbustes grimpants, espaces avec copeaux, création d'une salle fraîcheur dans une école, et installation de films protecteurs anti UV sur les fenêtres d'un préau fermé d'une école et de 4 classes, installation de 2 déstratificateurs d'air (2024)
- **Requalification du plateau sportif** : Végétalisation et désimperméabilisation (2024)
- **Plan canopée** : lutte contre les îlots de chaleur - désimperméabilisation et végétalisation de la place Charles de Gaulle (2025)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Implantation de 4 ruches dans le parc de la mairie**, entretenues par l'association en cours de constitution « Les abeilles de Corenc ». Labellisation de ce secteur « Espace refuge de biodiversité » par la Ligue de Protection des Oiseaux et implantation de panneaux pédagogiques (2022)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Depuis le 9 octobre 2021, extinction quotidienne de l'ensemble de l'éclairage public de minuit à 5h** (2021)
- **Poursuite de l'extinction nocturne, et analyse de son impact** : -44% sur la consommation d'énergie de l'éclairage public (soit -153 MWh) avec l'extinction de 00 h à 5 h pendant 1 an ; soit une dépense évitée estimée à près de 35 k€ au coût actuel de l'électricité ; et une action bénéfique pour la biodiversité nocturne (2022)
- **Travaux réalisés à l'école maternelle Village** : Reprise de toutes les huisseries (qui représentaient 46% des déperditions de chaleur) effectuée au cours de l'été 2021. Suppression des vitrages bas et remplacement de tous les vitrages avec des volets orientables (2021)
- **Réhabilitation de la maternelle Montfleury**. À travers ce projet ambitieux, la municipalité poursuit sa démarche en faveur du développement durable, en améliorant les conditions d'enseignement, en favorisant le vivre ensemble et en améliorant les performances énergétiques du patrimoine communal (2023)
- **Équipement de 4 chaufferies de bâtiments communaux en GTC** (2025)
- **Réhabilitation énergétique : Réfection des huisseries de la mairie** (2024)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Éducation à l'éco-citoyenneté de la jeunesse** via :
 - o le **Corenc Projet Jeunes** : soutien financier de projets portés par des collégiens / lycéens corençais liés au développement durable, avec restitution auprès des Corençais (expo, témoignage...) (depuis 2022)
 - o les **Chantiers Jeunes** : une première expérience d'emploi d'une semaine pour de jeunes Corençais âgés de 16 à 18 ans dans les services municipaux : un engagement citoyen (depuis 2022)



DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Renforcement du tri des déchets dans les restaurants scolaires** en poursuivant la suppression des barquettes plastiques, et l'utilisation de serviettes en tissu, et en traitant l'intégralité des déchets alimentaires sur la commune, par compostage ou pour nourrir des poules (2022)
- **Collecte des textiles** : mise place de conteneurs permanents (en remplacement des conteneurs éphémères), dès 2024. Les collectes éphémères ont permis de collecter respectivement 2530 kg de textile en 2021, 1450 kg en 2022 et 1575 kg en 2023.

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Réfection des toitures de deux bâtiments communaux et installation de panneaux photovoltaïques** : couverture des besoins de ces bâtiments et redistribution du surplus fléchés vers d'autres bâtiments énergivores de la commune dans le cadre d'un contrat d'autoconsommation collective (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Promotion d'une alimentation locale** : choix d'un fournisseur local pour la crèche multi-accueil (Mangez bio Isère), augmentation de la part de bio pour la résidence autonomie du Verger, et 80% de bio ou local pour les écoles (fournisseur Api restauration à Domène) (2021)
- **Renouvellement du marché de restauration scolaire** : 80% de produits labellisés bio / local, nouvelle option de repas alternatif quotidien (option composée chaque semaine de 3 repas végétariens et 1 repas avec poisson), poursuite du travail de lutte contre le gaspillage (pain et fruits resservis au goûter), poursuite du travail sur les déchets : service en bacs gastronomes, fromages à la coupe, laitages achetés en gros contenants, serviettes en tissu, tri des déchets alimentaires (compostage / poules) (2022)

MOBILITÉ DURABLE

- **Participation active des agents communaux au challenge mobilité aux côtés des écoles**. Mise en place du forfait mobilité durable dès le 1er juillet 2021 (2021)
- **Déploiement de Rézo pouce**, pour encourager l'auto-stop (2021)
- **Lancement du projet Moby**, programme d'éco-mobilité scolaire : pour se rendre autrement dans les écoles publiques de Corenc (2021)
- **Déploiement du programme Moby écoles d'écomobilité scolaire en partenariat avec le PNR de Chartreuse** : réalisation d'un diagnostic partagé et d'un plan d'actions pour chacune des écoles élémentaires dans le cadre de comités rassemblant parents d'élèves, enseignants, unions de quartier, agents municipaux et élus (2022)
- **Eco-mobilité autour des écoles (Moby) (2023)** :
 - o Formation d'un agent périscolaire (Brevet Initiateur Mobilité à Vélo).
 - o Réalisation par les élèves de panneaux de sensibilisation à la sécurité routière et aux mobilités douces.
 - o Actions dédiées dans les écoles (Challenge mobilité, défis mobilité, gilets verts de sécurité).
 - o Appui aux parents d'élèves, et évolution des comités de suivi périscolaire pour y intégrer le sujet.
 - o Aménagement voirie : Signalisation de la présence des écoles (crayons) ; aménagements pour favoriser le ralentissement des véhicules et mieux identifier les espaces dédiés à la traversée des piétons ; installation de 3 radars pédagogiques et pose d'arceaux vélos.
- **Aménagement communal** : création d'un local vélo à l'école maternelle Montfleury dans le cadre de la réhabilitation et traçage d'un parcours d'éducation « savoir rouler à vélo »

Flyer co-réalisé en 2025 par les élèves de l'école élémentaire Montfleury, les parents délégués, les agents, et les élus municipaux du comité d'éco-mobilité scolaire

ÉCOMOBILITÉ ET VIVRE ENSEMBLE



Message co-réalisé par les enfants de l'école élémentaire Montfleury, les Délégués des Parents d'Élèves du comité d'écomobilité scolaire et la ville de Corenc.

Chers parents,

Nous, les élèves de l'école, on a un message important pour vous !



On a peur quand les voitures vont trop vite devant l'école. C'est dangereux pour nous !

Vous connaissez la zone de rencontre ?

C'est un endroit où les piétons sont les rois !

Les voitures doivent rouler tout doucement (pas plus de 20 km/h) et nous laisser passer.



Quand vous gariez vos voitures sur les trottoirs, on doit marcher sur la route. Ce n'est pas cool !



Utilisez les places de stationnement prévues exprès pour se garer !

La métropole indique qu'il y a 100 places de stationnement à moins de 3 minutes à pied de la place Charles de Gaulle.



On compte sur vous !

Vous êtes nos héros, montrez l'exemple aux autres conducteurs.

Merci de nous aider à être en sécurité !

Vos enfants qui vous aiment

ÉCHIROLLES

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Aménagement du Jardin collectif des Granges

Aménagement d'un espace de jardinage de 2 400m² composé de 21 parcelles individuelles de 25 m², d'1 parcelle collective potagère et d'équipements partagés ; 29 arbres plantés dont 17 arbres fruitiers.



Diagnostic des consommations d'eau de la collectivité

Lancement d'un diagnostic des consommations d'eau dans le cadre de l'accompagnement Ceau'P proposé par l'ALEC, qui se déroulera sur la période 2025-2027 et aboutira à la définition d'une stratégie de maîtrise des consommations.



Installation d'abris vélos dans les écoles

8 abris installés dans les écoles maternelles et élémentaires depuis 2023, permettant aux élèves et enseignant-es de stationner leurs vélos de manière sécurisée.



Confort d'été dans les classes de l'école élémentaire Paul-Vaillant-Couturier

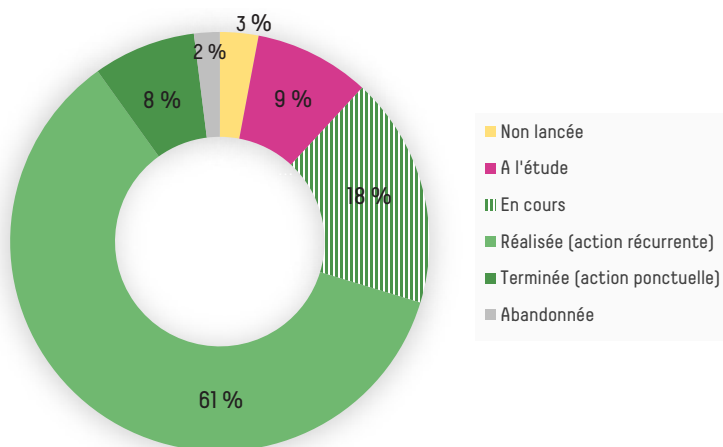
Installation de 4 brasseurs d'airs dans 6 des classes de l'école, permettant une baisse de la température intérieure ressentie de 2 à 3°C.



Concertation et travaux préparatoires pour le réaménagement de la cour de l'école élémentaire Paul-Langevin

En vue de la désimperméabilisation et de la végétalisation de la cour à l'été 2026, concertation avec les élèves et enseignant-es sur le projet et réalisation de travaux de réfection des réseaux.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 26.04.2021
 Nombre d'agents/salariés : 1009
 Nombre d'habitants : 38 708
 Élu référent : Daniel Besson, Adjoint au développement durable, aux transitions, aux éco-quartiers
 Contact : Églantine Breton, eglantine.breton@echirolles.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Pilotage assuré par la Direction de la Ville Durable - secteur Transition Écologique et Adaptation. Des comités techniques PCAE inter-services ad-hoc. Le comité technique et le comité de pilotage du Plan Climat sont ceux du dispositif Territoire Engagé Transition Écologique Climat-Air-Energie.

CHIFFRES-CLÉS

**900 arbres plantés
par la commune**
entre 2020 et 2024

**10 071 m²
d'espaces publics communaux
désimperméabilisés**

entre 2020 et 2024

dont **6 571 m²** dans **3 cours d'école**

4 000 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

**Passage de 175 à 1 970
points lumineux en LED**

entre 2020 et 2024

**360 foyers bénéficiaires de l'aide
complémentaire communale
Mur Mur**

**Près de 600 évènements de
sensibilisation aux enjeux air,
énergie, climat**

**- 18 % de déchets issus des
bâtiments communaux**

entre 2022 et 2024

(- 33% d'ordures ménagères, + 9% de
déchets recyclables, + 33% de déchets
alimentaires)

1 662 M²

**DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
EN FONCTIONNEMENT en 2024**

pour une production de 291,32 MWh

**37 % des véhicules
communaux sont électriques**
en 2024

**Les vélos représentent
4,3 % de la flotte**

11 050 m²
de surface communale mise à
disposition pour des jardins
partagés, familiaux,
et verger partagés

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Transformation de la cour de l'école Marcel-David en îlot de fraîcheur** : surface totale désimperméabilisée à 73 % (pavés enherbés, sable, copeaux de bois, surfaces végétalisées, enrobé drainant) et 80 nouveaux arbres plantés (2021)
- **Aménagement du Parc de la Croix de Vérines** : désimperméabilisation d'environ 2 700 m² et gestion de 100 % des eaux pluviales à la parcelle sur les 23 000 m² de surface, plantation de 160 nouveaux arbres et 800 arbustes, installation de 3 bornes fontaines et d'un système de brumisation (2022)
- **Réalisation d'un diagnostic du patrimoine bâti communal** intégrant les enjeux de transition écologique et d'adaptation au changement climatique, dans le cadre d'une démarche de Schéma Directeur Immobilier (2022)
- **Mise en place sur la crèche Farandole d'expérimentations pour l'adaptation du bâti aux fortes chaleurs** : peinture réfléchissante sur la toiture, installation d'obturateurs de soleil sur les velux, installation de prototypes de rafraîchisseur adiabatique sans bloc froid externe (2023)
- **Diagnostic de la vulnérabilité des cours d'école aux fortes chaleurs** : réalisation en interne d'une analyse de l'exposition des 21 cours d'école aux fortes chaleurs afin de guider la stratégie d'adaptation et de végétalisation de ces espaces (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Lancement d'un Atlas de la Biodiversité Communale** : réalisation d'un diagnostic faune-flore-habitats naturels du territoire pour la construction d'un plan d'actions à venir (2021)
- **Aménagement d'un corridor écologique pour le crapaud calamite, doublé d'un cheminement piéton**, dans le secteur Berges du Drac – 120 Toises (2022)
- **Obtention du prix «Coup de coeur développement durable»** au concours régional Villes et Villages fleuris (2022)
- **Renouvellement de la labellisation Refuge LPO du Parc Maurice Thorez pour la période 2023-2025**, co-portée avec l'Association des Habitants des Granges : réalisation d'un suivi naturaliste, aménagements et gestion favorables à la biodiversité, organisation d'actions de sensibilisation, sur un espace vert de 6,231 ha (2023)
- **Création du Parc des Templiers et du premier tronçon d'un corridor écologique, qui reliera à terme le nouveau parc à la Frange verte et au parc Robert Buisson** : 2 100 m² de parc, 26 arbres et 87 arbustes plantés pour le parc ; 3 arbres et 25 arbustes plantés pour le premier tronçon du corridor (2024)
- **Création d'une mare dans le parc Maurice Thorez** : en lien avec la labellisation «Refuge LPO» du parc, création d'une mare de 50m² environ et d'un hibernaculum ; réalisation d'inventaires des odonates pour suivre l'évolution de la mare (2025)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Intégration d'une enquête qualitative sur les liens entre questions sociales et enjeux environnementaux dans l'Analyse des Besoins Sociaux** publiée début 2023 : entretiens auprès d'une soixantaine d'acteurs du territoire autour de la thématique «Questions sociales et questions environnementales : quels effets mutuels sur les conditions de vie des échirollois-es ? » (2023)
- **Organisation du 1^{er} cycle de Conversations Carbone à destination des agents de la collectivité** : 6 séances de 2h00, 8 agents issus de directions diversifiées (2023)
- **Renouvellement de la labellisation « Territoire Engagé Climat-Air-Énergie » (ex « Cit'ergie »)** : 5^e cycle de labellisation, avec un score de 80,4 % (niveau « cinq étoiles ») ; ré-obtention de l'équivalence européenne « European Energy Award Gold » (2024)
- **Organisation d'ateliers de sensibilisation à la sobriété énergétique à destination des agent-es**, animés par l'ALEC : 5 ateliers réunissant au total une cinquantaine d'agent-es des centres techniques municipaux, des Maisons des Habitants, des crèches, des équipements jeunesse et de l'Hôtel de Ville (2024)



- **Intégration des enjeux de transition écologique dans la programmation des Maisons des Habitants** : inscription dans les Projets Sociaux de Territoire 2024-2027 des Maisons des Habitants d'un axe « Agir pour le développement durable & la transition écologique » (2024)
- **Organisation du 2e cycle de Conversations Carbone à destination des agent-es de la collectivité** : 6 séances de 2h00, 8 agent-es concerné-es, issu-es de directions diversifiées (2024)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Déploiement de la collecte des déchets alimentaires dans les cantines scolaires** (2021)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **La Ville devient sociétaire de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Enercoop** (2021)
- **Mise en service d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective sur le toit du gymnase communal Auguste Delaune** : installation de 665 m² de panneaux photovoltaïques, pour une puissance installée de 132 kWc, dont la production sera distribuée sur 10 bâtiments communaux (2022)
- **Étude de l'opportunité de création de nouvelles installations photovoltaïques** : réalisation d'une étude d'opportunité sur plusieurs toitures de bâtiments communaux, débouchant à la sélection de la toiture de l'élémentaire Jean Moulin pour des travaux en 2026, et examen de la possibilité d'installation photovoltaïque lors de chaque opération de rénovation (La Rampe, école Danièle Casanova...) (2025)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Contribution à la mise en œuvre du jardin partagé** de 200 m² (24 parcelles) situé sur le toit du parking souterrain du Golden Parc (2021)
- **Approbation par le Conseil municipal de la stratégie de développement de l'agriculture urbaine** sur le territoire échirollois : 5 orientations et 8 objectifs stratégiques déclinés en 22 actions (2022)
- **Aménagement d'un verger participatif dans le parc Pablo Picasso** : plantation de 100 arbres fruitiers de 20 essences différentes, 245 arbustes à petits fruits et 30 plantes grimpantes, sur une surface d'environ 5 500 m² ; démarche de mobilisation des habitants en cours en vue d'une gestion citoyenne du verger (2023)
- **Mobilisation des habitant-es, du Secours Populaire et d'EVADE autour du futur Jardin collectif des Granges** : 2 ateliers de concertation pour la conception du projet ; 6 rendez-vous proposés de juin à décembre pour créer un collectif de jardiniers (2024)

MOBILITÉ DURABLE

- **Poursuite du renouvellement et de l'optimisation du parc de véhicules de la Ville et du CCAS**, avec l'objectif « zéro véhicule diesel en 2025 » (2021)
- **Accompagnement de la Maison des Habitants Essarts-Surieux pour la création d'un atelier d'auto-réparation vélo** : cycle de formations en partenariat avec La Clavette (2025)
- **Mise à disposition de matériel et d'outils vélo pour les agent-es de la Ville** : depuis 2024, mise à disposition d'outils de réparation dans le garage de l'Hôtel de Ville, et prêt d'équipements de pluie et d'éclairage
- **Achat d'une remorque vélo** : acquisition d'une remorque vélo, réservable via le système de réservation des véhicules, utilisable par les agent-es pour le déplacement de matériel et les animations en aller-vers (2024)
- **Organisation de cycles d'apprentissage du vélo dans les Maisons des Habitants** : 1 à 2 cycles de « remise en selle » organisés chaque année dans chacune des 4 Maisons de Habitants du territoire (2024)

EYBENS

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Modernisation de l'éclairage public

Finalisation de la modernisation des 1630 points lumineux : éclairage nocturne continu (modulation à 50 % en début et fin de nuit, puis 20% entre 23h et 6h). Diminution de 78,5 % de la consommation liée à l'éclairage depuis 2019.



Plantation de près de 800 arbres

depuis le début du mandat, dont 260 directement chez les habitants grâce au dispositif participatif «Un arbre pour ma ville».



Rénovation du patrimoine municipal

Livraison de la salle des fêtes et lancement des travaux dans les deux écoles : baisse estimée de 40 % de la consommation énergétique pour la salle des fêtes et de 20 % pour l'école maternelle.



Rénovation du dojo des Condamines

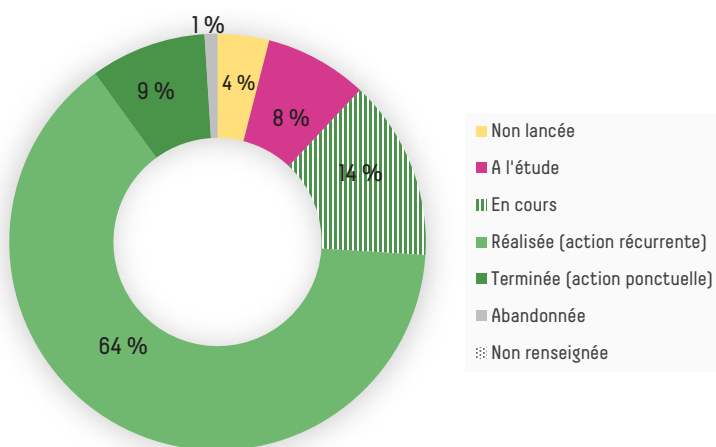
9 mois de travaux pour atteindre le niveau BBC. Seuls les murs et la charpente sont conservés : une extension de 100m² et un réaménagement complet renforceront l'isolation, l'acoustique et le confort. La rénovation devrait permettre une diminution d'environ 50 % de la consommation énergétique du bâtiment.



Développement du réseau de chaleur bois

La chaufferie au bois déchiqueté alimente la salle des fêtes et l'école élémentaire, ainsi que la piscine depuis 2025. Le réseau se déploie progressivement sur l'ensemble du secteur, dont la Grange du Château.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 2005

Réengagement délibéré le : 15/12/2022

Nombre d'agents/salariés : 350

Nombre d'habitants : 10 500

Élu référent : Henry REVERDY

Contact : Mustapha Belkaraouia, mustapha.belkaraouia@eybens.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Henry Reverdy est le 2^e adjoint en charge de la Transition Écologique. La thématique étant transversale et nécessitant l'implication de tous, le Bureau Municipal constitue le comité de pilotage du Plan Climat. Le CODIR est régulièrement sollicité du point de vue technique. Ce dossier est placé sous la direction du Pôle Prévention/Citoyenneté/Transitions : 1,5 ETP y sont consacrés. De plus, une chargée de mission « Nature en Ville » anime les actions dédiées plutôt orientées biodiversité et végétalisation (Ferme Urbaine, Jardins Eybens, espace nature...).



**2021
2025**

CHIFFRES-CLÉS

800 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2025

dont 260 directement
chez les habitants

2200 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés

dont la cour d'école du Val

1 630 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance
(sur les 2 064 que compte la commune)

Passage de 105 à 2 064
points lumineux en LED
entre 2020 et 2025

- 40 % de consommation de fioul
entre 2020 et 2024

11 655 m²

de surface communale mise à
disposition pour des jardins
familiaux, jardins partagés et
ruchers pédagogiques

86 foyers bénéficiaires de
l'exonération de la part
communale de taxe foncière
entre 2020 et 2024

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Végétalisation d'espaces publics.** Dans le cadre de son plan d'accroissement de la présence végétale, la ville d'Eybens a lancé plusieurs actions de végétalisation et de désimperméabilisation au sein des écoles et des équipements municipaux. Une surface de 2200 m² a déjà été réalisée et d'autres espaces suivront (École Bel air, Parking de la piscine, L'écoquartier...) (2023)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts à 4 niveaux**, qui adapte le mode et la fréquence d'entretien. Cela favorise la biodiversité soutenue par la création de haies sèches, écurouds et hibernaculums et optimise les ressources en eau (arrosage connecté et 380 mètres de goutte à goutte, captage d'une source, récupération d'eaux pluviales) (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Optimisation des consommations par la sensibilisation des usagers.** La ville d'Eybens, en collaboration avec l'ALEC, a lancé une opération de sensibilisation des structures utilisatrices des bâtiments communaux en amont de la saison chauffe 2023. Dans ce cadre, une optimisation de l'exploitation des bâtiments a été mise en place en adaptant les consommations des structures aux besoins des usagers. Une baisse significative de - 15 % a été enregistrée en 2023 (2023)
- **Équipement de 23 bâtiments communaux par des thermomètres connectés** permettant de surveiller l'évolution des températures et de pouvoir les adapter aux températures de consignes. La généralisation des opérations de débouage des circuits de chauffage a aussi permis d'obtenir de meilleurs rendements (2024)

Rénovation de l'éclairage public

- **2022** : coût évalué à 700 000€. Cette opération s'inscrit dans le SDAL avec le respect de la biodiversité et la suppression des points lumineux inutiles. L'action devrait permettre d'importantes économies à la commune. En parallèle, elle expérimente en 2022 l'extinction en milieu de nuit.
- **2023** : Établissement d'un plan pluriannuel d'investissement de l'éclairage public conformément au schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). A l'horizon 2025, l'objectif visé est l'atteinte de 1 402 points lumineux. En 2023, la ville d'Eybens a déjà réalisé 1 067 points soit l'équivalent de 76 % du l'objectif final.
- **2024** : Rénovation de 100 % des 2 064 points lumineux de la ville avec l'objectif de réduire de 80 % les consommations d'énergie d'ici à 2025, 10 ans avant l'échéance du SDAL. Travaux réalisés dans le cadre d'une démarche participative, associant l'extinction à un impact positif sur la santé et la faune, en adéquation avec la trame noire.

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Création d'un poste de médiation en transition écologique** : participation à la mise en œuvre du plan d'actions de la Ville d'Eybens en matière de transition écologique sur son territoire, liaisons et interactions avec les eybinois dans une démarche d'information, de sensibilisation et de mobilisation, d'animations, de promotion de nouveaux dispositifs, de réalisation d'états des lieux et de diagnostics en vue de nouvelles actions (2022)
- Dans un souci de qualité de l'air, de réduction des consommations énergétiques et de production d'énergies renouvelables, **l'ensemble des 60 logements du Val, en chantier cette année, bénéficient du Label «Eco quartier»** (2022)





PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Création d'un réseau de chaleur** en adéquation avec le Schéma directeur énergie, dans le cadre de la rénovation énergétique du complexe du Bourg. La chaufferie bois qui alimentera l'école élémentaire, la salle des fêtes et la piscine n'émettra que 7,5 t_{eq}C02 au lieu des 51 t de la chaudière fioul remplacée (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- La commune propose aux habitants un **double dispositif de végétalisation de la ville** : le don d'arbres d'essences locales à planter sur des parcelles privatives et l'interpellation de la commune pour végétaliser des espaces publics. Plusieurs dizaines d'arbres sont ainsi plantés chaque année (2022)
- **Poursuite du soutien aux jardins familiaux, partagés et nourriciers** (70 parcelles) gérés par l'association des «Jardins Familiaux Eybinois» ainsi que ceux développés sur l'espace public comme le jardin Place René Char, Dumézil, des Coulmes et de l'Espace Nature (2022)

MOBILITÉ DURABLE

- **Transition durable pour la flotte automobile.** La Ville d'Eybens a mis en place un plan pluriannuel d'investissement pour gérer sa flotte automobile et se mettre en conformité avec la ZFE et son plan de mobilité interne. La flotte est réduite depuis 2016 de 10 véhicules avec 6 véhicules remplacés depuis 2021 et 2 voitures mise à disposition de la coopérative Citiz (2023)
- **Rationalisation de la flotte de la commune** composée de 52 véhicules ayant parcouru 152 000 km en 2023, soit une division par 2 par rapport à 2014. PPI en cours pour une mise en conformité avec la ZFE, associée à un suivi des consommations de la flotte et de l'usage des vélos (2024)

QUALITÉ DE L'AIR

- **Porte-à-porte Prime Air Bois.** Afin d'agir contre la pollution atmosphérique, Eybens s'engage activement dans la promotion du dispositif « Prime air bois ». Après la mise en place d'une prime complémentaire eybinoise, la ville a lancé une opération porte-à-porte qui touché 250 foyers sur une cible de 400 foyers (2023)

FONTAINE

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Création d'une haie sèche

de 60 mètres dans le parc de La Poya pour gérer les déchets verts des services communaux, pour sécuriser le site du dépérissement de l'allée d'arbres et pour créer un refuge pour la faune.



Réaménagement des zones d'activités

de l'Argentièrre et des Vouillants en partenariat avec la Métropole : apaisement de la circulation, développement et sécurisation des déplacements piétons, vélos, trottinettes, facilitation d'accès aux quais de bus, et végétalisation et gestion des eaux pluviales par infiltration.



Nouveau prestataire dans les restaurants scolaires

Un repas végétarien minimum par semaine, 72,6 % de produits répondant à la loi EGAlim (26,4 % de bio, 46,2 % d'autres labels). Au global, il y a 92,5 % de produits bio et locaux, de la viande 100 % française dont 80 % locale.



Création d'une balade ludique

« Les gardiens de la sérénité »

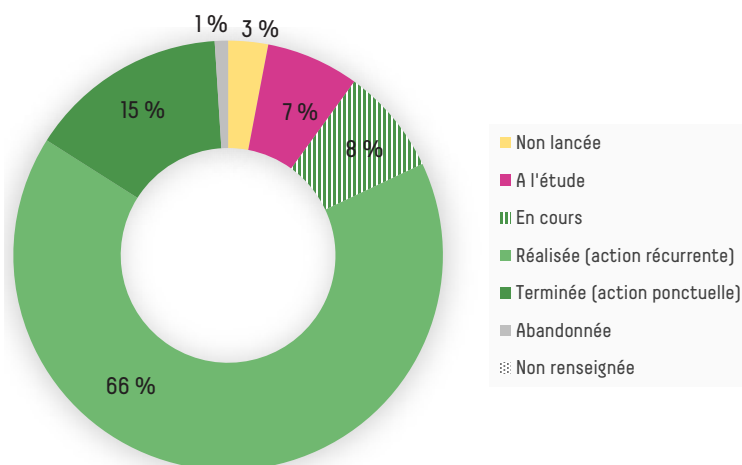
pour faire connaître aux habitants les lieux ressources de la commune, les parcourir par déplacement actif (marche ou vélo), et aborder les notions de bien-être et de santé mentale. Le parcours s'accompagne d'un livret avec une histoire et des énigmes.



Plan de mobilité administratif

Renouvellement de la convention de partenariat M'PRO avec le Smmag pour 3 ans et obtention du label « Employeur pro-vélo » niveau argent délivré par la FUB.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 22.04.2022

Nombre d'agents/salariés : 500

Nombre d'habitants : 23 211

Élu référent : Isabelle Jimenez-Debeze, Adjointe à la transition écologique et l'environnement, et Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

Contact : Lauriane Thierriot, lauriane.thierriot@ville-fontaine.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Deux élus référents, une référente développement durable (Secteur Ville Durable, service Aménagement) et l'ensemble des services concernés mobilisés.

Comité de pilotage annuel élus et services.

CHIFFRES-CLÉS

269 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2024

9 781 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés
entre 2020 et 2024

Dont 3 cours d'école, soit 2 160m²

2 488 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

Passage de 0 à 925 points
lumineux en LED
entre 2020 et 2024

- 13 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2023

264 M²

DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
EN FONCTIONNEMENT en 2024

Passage de 16 % à 26 %
de produits biologiques
dans les restaurants scolaires
entre 2020 et 2024

9 250 m²
de surface communale
mise à disposition pour des
jardins partagés

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Travaux de désimperméabilisation** : parking salle Edmond Vigne, cours et parking groupe scolaire Anatole France. 2 parkings : diminution de 15 % de la surface en enrobé (418 m²), suppression de 35 places de stationnement, plantation de 29 arbres, 533 m² d'espaces verts créés. 3 cours d'école : diminution de 35 % de la surface en enrobé (2160 m²) et plantation de 30 arbres (2022)
- **Création d'une nouvelle entrée pour le parc de La Poya** en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole dans le cadre des Portes du Vercors. 3700 m² de terrains artificialisés ont été décompactés et végétalisés. Plantation de 41 arbres dont fruitiers. Création d'un espace de détente et de pique-nique (2024)
- **Expérimentation d'une peinture réfléchissante blanche anti-chaaleur pour toiture sur le toit de la ludothèque**. La couverture des 168 m² de toiture en tôle bac acier gris exposés plein sud a permis de diminuer de 3°C la température intérieure du bâtiment et d'améliorer le confort d'été pour les usagers (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Labellisation "Refuges LPO" des parcs de La Poya et Jean Moulin** pour 5 ans avec la pose de 8 nichoirs et 2 abris à chauves-souris et l'animation de plusieurs sorties grand public. À venir : d'autres aménagements favorables à la biodiversité et la mise à jour du plan de gestion des espaces verts (2023)
- **Extraction du plomb de l'ancien site de ball-trap dans le Bois des Vouillants** après une trentaine d'années d'activité de ball-trap. Intervention d'une entreprise spécialisée dans le ramassage et le recyclage de la grenaille de plomb : extraction du sol de 13 tonnes de plomb sur 10 000 m² en 3 semaines (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Renouvellement de l'éclairage public avec le remplacement des luminaires existants par des luminaires LED** qui permettront une diminution de 50 % des consommations d'énergie. Projet d'investissement sur 5 ans avec 155 luminaires remplacés en 2021. Mise en place d'un système de pilotage à distance (2022)
- **Extinction de l'éclairage public sur les 2288 points lumineux** entre 1h30 et 4h45 le long des voies du tram et entre minuit et 6h dans les autres rues. En dehors de ces horaires, l'intensité de l'éclairage est diminuée. Renforcement de la sensibilisation auprès des acteurs publics et privés (2023)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Classes montagnes : séjours de 2 à 4 jours au centre de loisirs de Montagne pour tous des élèves fontainois du CP au CM2**. En 2022-2023, 560 élèves/34 classes ont participé. En 2023-2024, sont proposés 9 projets répartis sur 3 saisons et en 4 thématiques (biodiversité, eau et étude de la neige, paysage et habitat, la résistance) pour 660 élèves/34 classes attendus (2023)
- **Animation de la 1ère édition de Font' aime sa terre** sur la semaine du développement durable pilotée par le Service Jeunesse en partenariat avec 10 autres services autour de 4 axes : sensibilisation, engagement actif, innovation et alternatives, collaboration. Bilan : 16 animations, 1200 personnes touchées, 6.75t de déchets collectés (2024)





DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Obtention de l'appel à projet métropolitain Réduction des déchets et Économie circulaire pour le projet Les Fourmis.** Organisation d'une trentaine d'animations sur le réemploi, le zéro déchet, le gaspillage alimentaire, le faire soi-même... portées par une dizaine de services de la ville (2022)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Installation d'une centrale photovoltaïque de 55 kW sur la toiture de l'Hôtel de Ville** pour un fonctionnement en auto-consommation (taux de couverture de 34 % des consommations électriques du bâtiment). 146 panneaux ont été installés sur une surface de 264 m² (2022)

MOBILITÉ DURABLE

- **Définition d'un axe vélo structurant reliant les villes de Fontaine et Grenoble.** 3,3 km de voies cyclables sécurisées le long de l'Avenue du Vercors et de l'Avenue Ambroise Croizat pour rejoindre le pôle d'échange multimodal de la Poya (2022)
- **Animation d'ateliers d'apprentissage vélo / remise en selle** par le service Égalité Citoyenneté et les Maisons des Habitants (105 participants depuis 2020). Un cycle de 6 séances au printemps (2023)
- **Amélioration de la flotte communale dans le cadre de la ZFE :** sur les 105 véhicules en 2020, 13 ont été supprimés et 12 ont été remplacés. Objectif pour 2028 : 47 véhicules remplacés au total. La part de gaz est de 36,2 % en 2023 contre seulement 7,2 % en 2022. La consommation globale diminue (moins 852 litres entre 2022 et 2023) (2024)

QUALITÉ DE L'AIR

- **Dispositif Feu Flamme : opération de porte-à-porte pour la promotion de la Prime Air Bois** en partenariat avec l'ALEC et la Métropole. Sur 6 semaines, 350 foyers ont été visités par une Junior Entreprise pour identifier 50 foyers éligibles et faire connaître les aides pour la rénovation énergétique (2023)

GRENOBLE

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Biennale des villes en transition 2025 (5e édition)

Évènement de sensibilisation tout public porté par la ville pour comprendre et imaginer les transition environnementales et sociales – 22 000 participants estimés – 10 jours d'évènements au palais des sports : concert, conférences, expositions...



Installation photovoltaïque sur le toit du bâtiment administratif Claudel

Couverture de 14 % des besoins électriques du bâtiment - projet en autoconsommation collective (avec le conservatoire voisin) - mise en service sept 2025 - 272 panneaux installés dont 1/3 issus du réemploi - 140 k€.



Rénovation énergétique du Pôle Enfance des Trembles (école, crèche, gymnase - 160 élèves)

Réduction de 45 % des consommations d'énergie, 4 900 m3 en isolant naturel (bois, paille), cour et toiture végétalisées. Réouverture sept 2025 - 2 ans de travaux - 15 millions € (relogement compris).



Grenoble 2040, exercice de prospective

Analyse de la ville en 16 quartiers au prisme des enjeux environnementaux et sanitaires de demain (en 2040): surchauffe urbaine, qualité de l'air, accès au végétal... Réalisation d'une fresque immersive de 26 mètres de long - 10 ateliers de partage en 2025 (professionnels et particuliers). Projet en partenariat avec l'AURG.

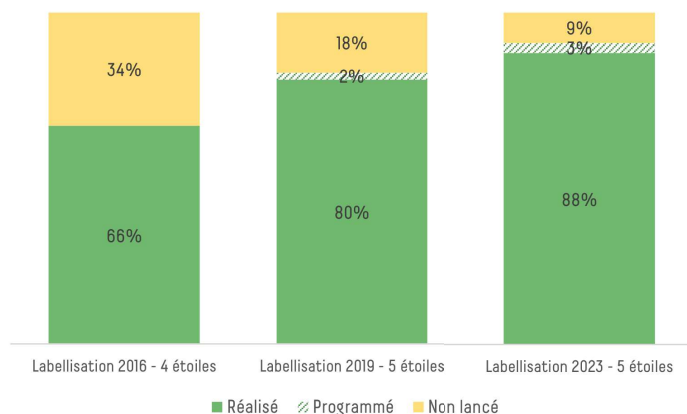


Sensibilisation des agents

Formation « Le carbone et moi » conçue en interne avec l'exposition du Muséum (100 agents), Ateliers sur la transition pour le secteur Enfance : sobriété, éduquer dehors, gaspillage alimentaire, réemploi etc (200 agents), 11 visites au centre de tri Athanor (180 agents sensibilisés au tri des déchets)

Avancement du plan d'actions

Évolution de la notation du plan d'actions lors des différentes phases de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (anciennement Cit'Ergie)



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 29.03.2021

Nombre d'agents/salariés : 3 855

Nombre d'habitants : 157 477

Élu référent : Vincent Fristot, Adjoint Finances et Comptabilité écologique, Contentieux, Transition énergétique

Contact : Marion Burre-Espagnou et Franck Mabilon, marion.burre-espagnou@grenoble.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Comité de Pilotage animé par les pilotes de la démarche TE Transition Écologique, en s'appuyant sur les compétences thématiques des directions.
Lien étroit avec la démarche Grenoble 2040 et l'évaluation Donut.

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Fortes chaleurs, actions préventives pour accompagner les habitants** : recensement des lieux de fraîcheur y compris musées et bibliothèques (carte, et lancement de l'application collaborative "CoolToGo"), ouverture nocturne des parcs, déploiement de rafraîchissements par l'eau (cours d'écoles et crèches équipées, installation de fontaines et brumisateurs), adaptation des menus de la restauration collective, rappel des bons gestes... (2023)
- **Place aux enfants et Coquelicours**. 3 Millions€ consacrés cette année pour transformer durablement les cours des écoles Jouhaux, Racine, Menon, et les abords des écoles Bert, Clémenceau, Daudet et Sylvestre : végétalisation, désimperméabilisation, adaptation au changement climatique, limitation des pollutions, usages modifiés... (2024)
- **La nouvelle école du quartier Flaubert, Anne Sylvestre, est un exemple de qualité environnementale** : végétalisation des cours et toitures, matériaux biosourcés et intérieur bioclimatique (terre crue, fibre de bois), performance énergétique (centrale solaire installée par la SAS Energ'Y Citoyennes, rafraîchissement par eau de nappe) (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Rénovation BBC du groupe scolaire Vallier** avec intégration des enjeux énergétiques, qualité de l'air et phoniques ; transformation et végétalisation du parc Vallier attendant (2021)
- **Éclairage public : installation de luminaires modulables**, pour un meilleur service rendu et une réduction des consommations et de la pollution lumineuse ; programmation pour un abaissement de puissance à -70% dans le résidentiel et à -50% sur les axes routiers entre 22 h et 6 h du matin ; extinction de l'éclairage patrimonial à 23 h (2022)
- **Rénovations énergétiques complètes niveau BBC** : lancement des opérations du Pôle enfance les Trembles et des gymnases Malherbe et Jouhaux ; poursuite des travaux du groupe scolaire Vallier. Objectif : diviser par 2 les consommations d'énergie et servir de base pour décliner ces principes sur de nouveaux sites (2022)
- **Sobriété énergétique : de nombreuses mesures mises en place dès l'automne 2022 en réponse à la crise énergétique** ont permis des économies esti-mées à plus de 9 GWh sur une seule année. Une instance spécifique (GT CARE) a été créée et pérennisée pour orienter et arbitrer les actions. Une nouvelle mission "sobriété énergétique" accompagne agents et usagers dans des actions de réduction des consommations d'énergie (2023)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Réalisation du Bilan Carbone Patrimoine et Compétences de la Ville de Grenoble** (scopes 1, 2 et 3) et du Bilan Carbone spécifique de l'évènement « Biennale des Villes en transition » (2021)
- **Engagement dans l'année Capitale Verte 2022** : création de l'Agence Capitale Verte (GIP regroupant la Ville de Grenoble, la Métropole et le Département), défis lancés aux acteurs locaux, coup de pouce vert pour les projets associatifs, création d'un comité des partenaires, d'un conseil scientifique... (2022)
- **Mobilisation et organisation de la collectivité** : formation de l'ensemble des agents de la Direction de l'Immobilier Municipal à la rénovation énergétique, formation de 400 agents à la Fresque du climat et intégration d'une mission «sobriété énergétique» au service «transition énergétique» (2022)
- **Mise à jour du Plan Air Énergie Climat (2023-2027), et labellisation Territoire Engagé Climat Air Energie 5 étoiles**. Ce nouveau plan d'actions adopté en mai 2023 se décline en 17 orientations structurantes et 71 actions opérationnelles pour amplifier les transformations. Il fixe des objectifs ambitieux de valorisation des énergies renouvelables et de réduction des consommations d'énergie et des émissions polluantes associées (2023)
- **Territoire Zéro Exclusion Énergétique**, un projet innovant visant à densifier la rénovation des logements considérés comme «passoires thermiques» des quartiers Capuche, Alpins et Général-Ferrié. La Ville, le CCAS et l'association SOLIHA détectent les ménages éligibles, accompagnent les projets et recherchent des financements (2024)



- **Le bilan des émissions de GES du patrimoine et compétences de la Ville** montre des émissions globales de l'ordre de 50 000 t_{eq}CO₂ (données 2022) avec un fort impact des déplacements d'usagers et des achats courants. La Ville s'est donnée un objectif de réduction de 40 % de ces émissions d'ici à 2030 grâce à un nouveau plan de transition (2024)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Installation de deux centrales photovoltaïques** (2 x 36 kWc, 200 m²) sur l'école Jean Racine et le Centre technique municipal par la SAS Energ'Y Citoyennes (2021)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Cuisine centrale** : proposition d'un menu végétarien quotidien pour les élèves qui le souhaitent et 2 repas végétariens/semaine à tous les autres élèves ; remplacement des barquettes plastiques jetables par des contenants réutilisables en verre pour les 400 repas livrés chaque jour à domicile (2022)

MOBILITÉ DURABLE

- **Piétonnisation de 13 rues d'écoles dans le cadre du projet « Place aux enfants »** : amélioration de l'éco-mobilité et de la qualité de l'air, création d'îlots de fraîcheur, convivialité, participation des habitants et des enfants... (2021)
- **Rénovation du Gymnase Jouhaux**. Une nouvelle vie pour ce site sportif rénové avec la SPL OSER : isolation renforcée, gestion de l'éclairage LED, ventilation double-flux contrôlée, production d'électricité solaire, stratégie de réemploi de matériaux et pose de nichoirs pour favoriser la biodiversité (2024)

QUALITÉ DE L'AIR

- **Poursuite de la Prime Air-Bois communale (mise en place fin 2021)** : soutien financier de 400 à 800 € venant compléter les aides de Grenoble-Alpes Métropole et de l'État, pour inciter les habitants à renouveler leurs équipements de chauffage au bois. Plus de 70 aides attribuées aux particuliers en 2 ans (2023)

EXEMPLARITÉ

- **Inauguration de l'école à énergie positive Marianne Cohn** : jardin pédagogique, salles et terrain de sports partagés, démarche poussée sur la qualité de l'air intérieur (méthode Manag'R de l'ADEME), centrale photovoltaïque (90 m², 18 kWc) (2021)



HERBEYS

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**

ACTION PHARE

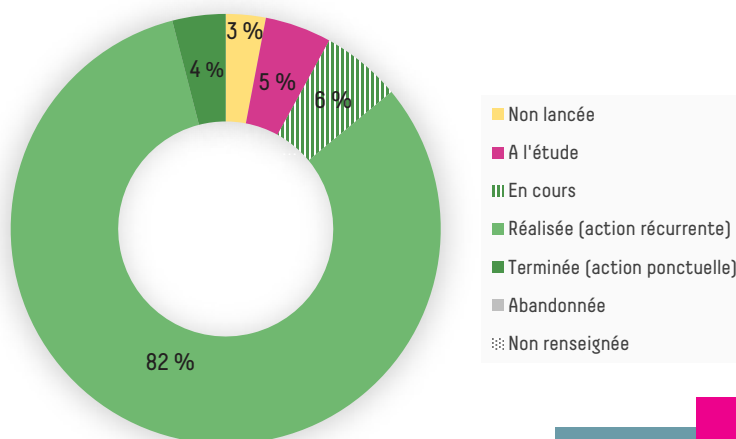


Désimperméabilisation du centre-bourg, autour de l'église et de la mairie

Travaux réalisés entre mi-septembre et mi-novembre 2025, grâce en partie aux subventions du Fonds de concours aux transitions de Grenoble Alpes Métropole et du Département de l'Isère.

La zone traitée est perméable aux eaux pluviales à hauteur de 48% après l'aménagement, contre 5% avant travaux.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 23/09/2024

Nombre d'agents/salariés : 15

Nombre d'habitants : 1370

Élu référent : Annick Michoud, élue à l'Aménagement

Contact : Annick Michoud, annick.michoud@herbeys.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Le suivi du Plan Climat est assuré par l'élue à l'Aménagement.



CHIFFRES-CLÉS

60 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2024

64 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne et renouvelés en
LED depuis 2019

- 20 % de déchets issus des bâtiment communaux

entre 2020 et 2024

- 20 % d'ordures ménagères
- 2 3% de déchets recyclables

JARRIE

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Agrandissement, désimperméabilisation et végétalisation du cimetière de Haute-Jarrie.



Énergies renouvelables : installation de panneaux photovoltaïques sur l'école du Louvarou avec Energ'y Citoyenne.



Lancement du projet de rénovation du restaurant scolaire de l'école Victor Pignat.

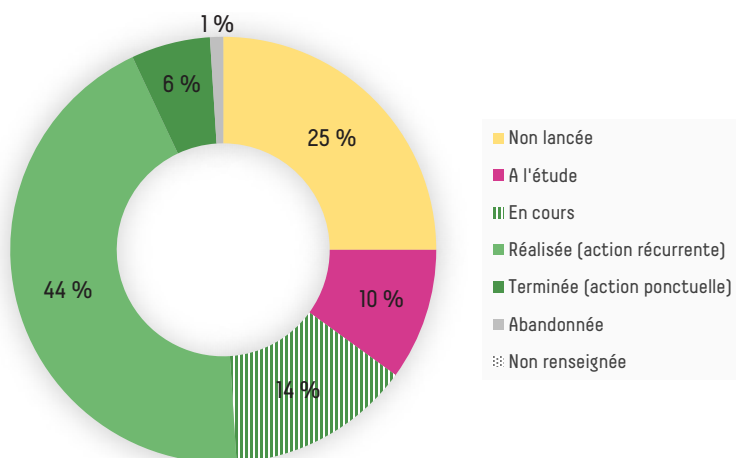


Poursuite de la rénovation de l'éclairage public (objectif de réduction de 75 % des consommations à la fin des travaux).



Concertation menée par la LPO sur la protection des choucas au château de Bon Repos.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 16.05.2022

Nombre d'agents/salariés : 70

Nombre d'habitants : 3 800

Élu référent : Nathalie Denis-Ogier, Adjoint à l'environnement et au développement durable

Contact : Christophe Arthaud, christophe.arthaud@mairie-jarrie.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Le travail de construction du plan d'actions et de son suivi est réalisé au travers de la Commission mensuelle « environnement / travaux ». Tous les sujets sont exposés et validés par la Commission avant un passage en Bureau municipal ou Conseil le cas échéant. Les adjoints à l'"écologie" et aux "travaux" copilotent les travaux en appui ponctuel du Maire et du DST pour les éléments techniques. Enfin, une Commission spéciale annuelle est réalisée à l'automne sur la partie énergétique avec l'intervention de l'ALEC et de Dalkia pour donner les lignes directrices sur les projets concernant le patrimoine communal.

CHIFFRES-CLÉS

202 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2024

2 350 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés et
végétalisés

Dans la cour d'école Victor Pignat et
dans le cimetière de Haute-Jarrie
et création d'un nouveau cimetière
de 650m² entièrement
désimperméabilisé

559 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

Passage de 37 à 559 points
lumineux en LED
entre 2020 et 2024

Et suppression de 10 points lumineux

- 39 % de déchets issus
des bâtiments communaux
entre 2022 et 2024

11 véhicules «propres»
parmi les 17 de la flotte
communale

3 750 m²
de surface communale mise
à disposition pour des jardins
partagés

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Désimperméabilisation d'espaces publics.** Afin de prendre en compte les îlots de chaleur, la cour de l'école maternelle Victor Pignat a été désimperméabilisée et l'aménagement a cour de l'école élémentaire du Louvarou a été adapté. Un agrandissement de l'espace extérieur ombragé de l'école élémentaire des Chaberts a été réalisé. Une concertation a été lancée sur le réaménagement des espaces extérieurs du secteur Chaberts (école, crèche, aire de jeux, aire de commémoration, stationnements) (2023)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Création d'une haie de 180 m de long composée d'une quinzaine d'espèces végétales locales disposées sur toutes les strates à terme et adaptées au changement climatique.** Réalisation sur le site de Bon Repos le long d'une noue. Haie composée d'essences d'arbres et d'arbustes à petits fruits et à fleurs mellifères. Elle joue également un rôle de coupe-vent et d'ombrage pour un quartier situé à proximité. Enfin, elle constitue un corridor écologique entre 2 ruisseaux ; son entretien sera en gestion différenciée de pleine venue (2022)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Rénovation du parc d'éclairage public.** Des travaux de remplacement de mats, de mise en conformité, et de passage progressif en LED sur 1/4 du parc par an pendant 4 ans (env. 200 points annuellement), avec extinction nocturne (500 000€ ttc sur 4 ans) (2023)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **La commune participe aux différentes actions de gestion et de réduction des déchets proposées par la métropole** comme la mise à disposition des habitants de broyat, de points d'apport volontaires pour le tri des déchets ou la collecte de textile par l'association La Remise La commune participe aux différentes actions de gestion et de réduction des déchets proposées par la métropole comme la mise à disposition des habitants de broyat, de points d'apport volontaires pour le tri des déchets ou la collecte de textile par l'association La Remise (2022)
- **Réemploi des déchets et sobriété.** Accueil dans les locaux de la 1ère braderie du Secours Populaire à la salle des fêtes communale (2023)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Culture sur terrains communaux.** Réalisation d'études de remise en exploitation agricole du site de Bon repos (2023)



MOBILITÉ DURABLE

- **Soutien de la commune au projet d'aménagement des pistes cyclables entre Brie et Angonnes / Jarrie et Jarrie / Champagnier** en faveur des mobilités actives. Ces deux axes d'une longueur devraient permettre à terme une circulation plus apaisées entre ces communes des coteaux de Belledonne (2022)
- **Transports en commun.** Un travail d'amélioration des dessertes de bus et des arrêts bus a été mené (route des Thévenet, route de l'Hormet) (2023)

EXEMPLARITÉ

- **Présentation du plan de sobriété communale aux associations et agents communaux :** présentation de l'état des lieux des coûts actuels de l'énergie et leurs évolutions ainsi que des actions communales engagées pour réduire la facture : rénovation des bâtiments, remplacement de flotte de véhicule, photovoltaïque, coupure de l'éclairage public en seconde partie de nuit (2022)
- **Pour les activités municipales quotidiennes, la flotte de véhicules est composée de 17 engins dont 10 «propres»** (9 électriques + 1 hybride GPL Essence). La volonté de la commune est d'avoir un parc propre à terme en remplaçant les véhicules anciens par des véhicules propres et en s'interrogeant sur le dimensionnement du parc (2022)

LA TRONCHE

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Rénovation du bâtiment de La Pallud (crèche, dojo et restaurant scolaire)

Réfection et isolation de la toiture ainsi que remplacement des huisseries du Dojo.



Raccordement au chauffage urbain de deux bâtiments publics

La villa Brise des Neiges et La Pallud, en remplacement d'un chauffage au gaz.



Mise en œuvre de projets du budget participatif n°2

tels que la réalisation d'ateliers de fabrication de nichoirs à oiseaux pour lutter contre le moustique tigre par un collectif d'enfants.



Relance des éco-agents

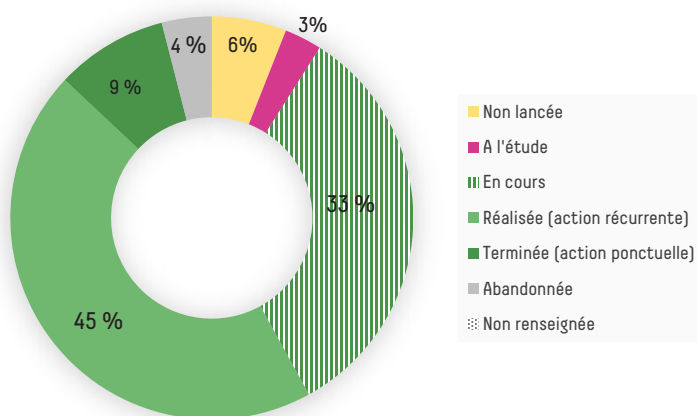
Déploiements des points déchets et suppression des poubelles individuelles des bureaux, sensibilisation au tri via des visites au centre de tri Athanor, mise à jour de la convention de redevance spéciale.



Installation de nichoirs à chauve-souris

à l'école Carronnerie pour éviter le piégeage de la colonie présente dans les regards d'eau pluviale.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 2005

Réengagement délibéré le : 05.07.2021

Nombre d'agents/salariés :

Nombre d'habitants : 6 740

Élu référent : Nicolas RETOUR

Contact : Céline Verdon – c.verdon@ville-la-tronche.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Le service Vie Locale pilotant le PCAEM est composé d'une responsable et d'une assistante, il est rattaché au service aménagement durable.



CHIFFRES-CLÉS

**2 cours d'écoles
désimperméabilisées
et végétalisées, soit
1 760 m²**

entre 2020 et 2024

**50 points lumineux
supprimés**

et passage de 13 à 265 points
lumineux en LED entre 2020 et 2024

1 114 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

**- 64 % de consommation
d'électricité liée à l'éclairage
public entre 2020 et 2021**

**- 16 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2023**

**21 foyers bénéficiaires
de l'aide complémentaire
communale à la Prime Air Bois
pour le remplacement d'un appa-
reil de chauffage au bois polluant**

320 M²

**DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
EN FONCTIONNEMENT en 2024**

1 000 m²

de surface communale mise à
disposition pour des jardins
et verger partagés

**16 % de la flotte
communale
composée de véhicules
électriques en 2024**

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Déminéralisation** des nombreuses allées du cimetière des Sablons (2021)
- **Désimperméabilisation des cours de l'école Coteau ainsi que de l'espace Doyen Gosse et plantations d'arbres**, ce qui représente 2 300 m² d'espace public végétalisé (2023)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **En partenariat avec la LPO : quatre parcs communaux nouvellement labellisés Refuges LPO**, création d'une mare pédagogique et installation de trois écuroducs (2021)
- **Requalification paysagère du parc de la Poste** en lien avec la gestion différenciée des espaces publics et la labellisation en refuge LPO, afin de favoriser la biodiversité (2022)
- **Recensement d'une centaine d'arbres privés** pour les inclure dans le périmètre de protection du PLUi (2023)
- **Installation d'un rucher boulevard de la Chantournée**, géré par des habitants et accompagné par le Syndicat Apicole Dauphinois, suite au premier budget participatif de la commune. Également organisation de conférences scientifiques gratuites et ouvertes à tous en lien avec la transition écologique (2024)
- **Mise en œuvre d'actions de préservation de la faune issues des plans de gestion de la LPO** (Parcs communaux en refuge LPO), dans le cadre de la gestion différenciée des espaces publics : prairies fleuries et haies labellisées Végétal local dans les parcs de la commune (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Adhésion de la commune à la Charte d'engagement lumière pour la mise en œuvre du SDAL** : objectif de diminution des consommations énergétiques liées à l'éclairage de 16% entre 2019 et 2025 (2021)
- **Travaux d'isolation de la toiture** des vestiaires du gymnase Doyen Gosse (2021)
- **Expérimentation sur l'année 2022 de l'extinction nocturne de l'éclairage public sur le secteur des Coteaux sur une plage horaire entre 23 h et 6 h**. Suivi du projet avec un groupe de travail composé d'habitants. Organisation de 3 temps d'animation et de sensibilisation à l'occasion du Mois de la Nuit. Plan sur les économies d'énergie dans les bâtiments communaux : température de consigne, période de chauffe et optimisation des salles en lien avec les associations (2022)
- **Extinction de l'éclairage public en cœur de nuit sur toute la commune** avec des horaires différenciés selon les usages : de 23h à 6h sur les parties hautes, de minuit à 6h sur les secteurs plus urbains et de 1h à 4h à proximité du tramway. Réalisation d'une action de sensibilisation d'une copropriété privée sur ses éclairages dans le cadre du Mois de la Nuit : 20 personnes présentes à la réunion puis au temps de déambulation dans la copropriété (2023)
- **Aide financière supplémentaire de la commune aux propriétaires** souhaitant mener une rénovation thermique, sous conditions de ressources, dans le cadre du dispositif Mur Mur. Rénovation globale de la copropriété Le Charmeyran soutenue financièrement par la commune (2024)



MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Lancement de la première édition du budget participatif 2022-2023**, sur les thèmes de la transition écologique et du lien social. Projet co-construit avec l'Observatoire de la Participation Citoyenne composé d'élus et d'habitants. Enveloppe budgétaire de 50 000 € (2022)
- **Première édition du budget participatif Tronchois** : en 2023, 4 projets retenus suite à la phase de vote dont l'achat de matériel pour le Repair café, la création d'un rucher sur le domaine public et la proposition de 6 conférences scientifiques pour tous sur différentes thématiques en lien avec la transition écologique (2023)
- **Engagement de la salle de spectacle de La Tronche « La Faïencerie »** dans le collectif « Les Verdoyantes » portant des actions sur la mobilité, l'énergie, l'alimentation et les déchets (2024)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Participation de la commune au dispositif d'économie circulaire** mis en place dans le cadre des travaux de réaménagement du site du Cadran Solaire : évitement de la mise en décharge de 10 000 tonnes de matériaux inertes, récupération de matériaux à réemployer et accompagnement d'une matériauuthèque temporaire (2021)
- **Déploiement du tri des déchets recyclables et des déchets verts** dans le cimetière ancien de La Tronche, ainsi que mise en place d'un espace de récupération des pots (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Création d'un espace de jardinage partagé** géré par des habitants, à l'occasion du réaménagement du parc des Cèdres (2021)

MOBILITÉ DURABLE

- **Dans le cadre de la zone à faibles émissions**, remplacement de 4 véhicules utilitaires légers thermiques par 4 VUL électriques (2022)
- **Remplacement de 4 véhicules utilitaires légers thermiques par 4 VUL électriques**, dans le cadre de la zone à faibles émissions (2023)

QUALITÉ DE L'AIR

- **Réalisation d'une enquête ciblée sur le chauffage au bois** en juin 2022 auprès de 204 foyers tronchois, par une junior entreprise, avec l'accompagnement de Grenoble Alpes Métropole : objectifs de sensibiliser à la Prime Air Bois et de comprendre les freins au renouvellement d'appareils de chauffage au bois polluants (2022)

LE GUA

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Rénovation des bâtiments communaux

Installation d'une VMC double-flux dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente pour améliorer la qualité de l'air intérieur, et installation de stores sur la façade sud de la mairie pour améliorer le confort d'été.



Usage des bâtiments communaux

Commande d'une étude au CAUE pour rationaliser l'utilisation des bâtiments communaux : déplacement de l'agence postale communale dans les locaux de la mairie pour supprimer l'utilisation d'un bâtiment à énergie fossile.

Signature de la charte gaz vert auprès de GRDF.



Mobilité

Mise en place de l'atelier D-marche pour favoriser la pratique de la marche (action menée par le CCAS), et incitation au covoiturage grâce au dispositif M'Covoit Pouce installé au terminus de la ligne 25 aux Saillants.



Sensibilisation à la sobriété

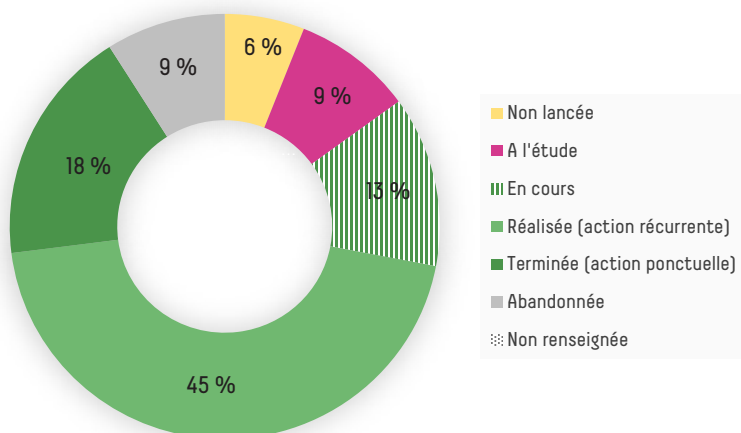
Installation de thermomètres dans tous les bureaux de la mairie pour surveiller la température maximum de 19°C en hiver, et diffusion d'affiches « bonnes pratiques » hiver/été dans les administrations et écoles de la commune.



Végétalisation

Dans les espaces publics communaux, plantation de plantes et arbustes qui supportent mieux la chaleur et la sécheresse, et poursuite de l'enherbement des allées des cimetières.

Avancement du plan d'actions



ORGANISATION ET MOYENS

C'est la première adjointe, chargée de l'environnement, qui anime principalement le PCAEM. Le tableau quantitatif est rempli avec les données recueillies auprès des autres élus dans chacun de leur domaine. Deux ou trois réunions dans l'année sont organisées avec le maire et les autres élus.

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 03.07.2023

Nombre d'agents/salariés : 19

Nombre d'habitants : 2 103

Élu référent : Anne GLENAT, Conseillère municipale déléguée à l'Environnement, au Développement durable et au Parc Naturel Régional du Vercors

Contact : Anne GLENAT, anne.glenat@legua38.fr

CHIFFRES-CLÉS

12 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2025

1 000 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés

Entre 2020 et 2025

369 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

137 points lumineux
renovés en LED
en 2025

contre 13 en 2020

- 31 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2024

450 m²
de surface communale mise
à disposition pour des jardins
communaux

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Végétalisation de plusieurs espaces publics** avec l'enherbement des cimetières, la plantation de 9 arbres et un travail réalisé sur 2 ronds-points (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Actions pédagogiques autour de l'eau pour les enfants** (1 classe à l'école Le Bruyant et ateliers à la bibliothèque municipale dans le cadre de la semaine de la science) (2024)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **La commune s'est employée à sensibiliser les agents municipaux** aux économies d'énergie et aux changements d'habitudes et a optimisé l'utilisation des locaux mis à disposition des associations (2024)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Communication et soutien sur tri des déchets.** La commune a mis en place la collecte des déchets alimentaires dans le centre bourg et dans l'école Le Bruyant, ainsi que 2 déchèteries mobiles par an dans les hameaux (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Sensibilisation et soutien à une alimentation locale et durable** via l'aide de 2 agricultrices à s'installer sur le territoire (2024)
- **Amélioration des repas à la cantine** en lien avec le prestataire et actions de sensibilisation vers les enfants (2024)
- **Création de jardins communaux** (2024)

MEYLAN

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**

**Jouons
collectif
pour
le climat**

2025

ACTIONS PHARES



Bilans des politiques de transition 2 journées de partage

Avec 85 % de mise en œuvre de son plan (148 actions), la commune a valorisé auprès du grand public son engagement et ses réussites. 2 journées festives organisées mi-juin avec de nombreux partenaires et leurs animations : stands, jeux, concerts, fresque et ballades... (CEM, ALEC, PNRC, GAM, SMMAG...).



Aller au-delà de la formation : vers une évolution des compétences

En complément des outils classiques de formation, la collectivité a lancé un plan de développement des compétences internes, notamment sur les transitions. Séminaires, ateliers, visites inspirantes : les agents-citoyens participent, sur leur temps de travail, à des opérations concrètes de montée en compétence animées par leurs collègues.



Distinction de l'ANPCEN

« Villes et Villages étoilés » : 2 étoiles

Meylan a décroché 2 étoiles sur 5 grâce à sa politique volontariste sur l'éclairage public contre la pollution lumineuse. Pour rappel, 1,5M€ y ont été investis sur le mandat pour une consommation d'énergie divisée par trois.



Rénovation de la piscine

- 40 % d'économie d'énergie

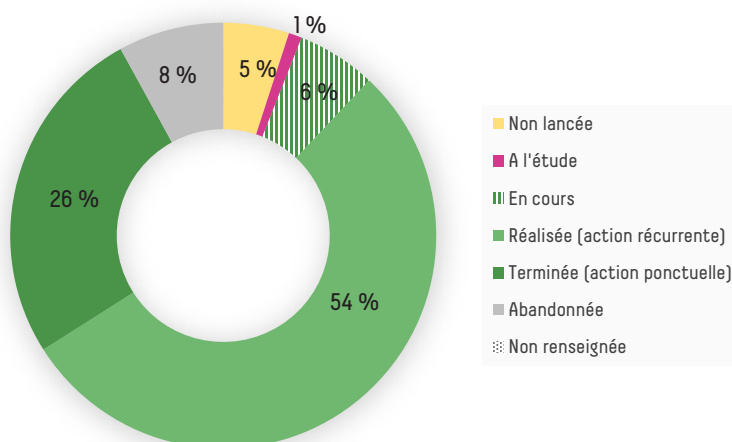
Nouvelle centrale de traitement de l'air, connexion au réseau de chaleur urbain, éclairage LED, rénovation des circulations, nouveau protocole de lavage des filtres... La piscine, plus gros consommateur énergétique du patrimoine communal (20 %) devrait réduire drastiquement sa consommation d'énergie et d'eau grâce à un investissement de 1,7M€ soutenu par le Département et GAM.



Parc Bachais « 0 déchet »

À l'initiative d'un agent, aucun déchet vert ne devrait plus sortir du parc Bachais : haie sèche, broyage des tailles, mulching... Plusieurs solutions sont déployées et seront évaluées avant d'étendre cette opération test aux autres parcs de la commune. Plus de 200 tonnes / an de cet « or vert » sont actuellement exportées.

Avancement du plan d'actions



ORGANISATION ET MOYENS

Une élue référente. Cinq agents territoriaux mobilisés dans la mise en œuvre et le suivi.

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 22.11.2021

Nombre d'agents/salariés : 660

Nombre d'habitants : 19 000

Élu référent : Marie-Odile Novelli, Adjointe à l'environnement et à la transition écologique

Contact : Augustin Gamot, augustin.gamot@meylan.fr

CHIFFRES-CLÉS

824 arbres plantés
sur la commune
entre 2020 et 2024

1 210 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés

3 280 POINTS LUMINEUX
soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

**Passage de 200 à 1 203
points lumineux en LED**
entre 2020 et 2024

Et suppression de 21 points
lumineux

1 400 M²
DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
EN FONCTIONNEMENT en 2024

avec une production passée
de 44 à 215Mwh entre 2021 et
2024 (+ 80 %)

24 506 m²
de surface communale mise à
disposition pour des jardins
familiaux

**60% des marchés publics de la
commune incluent un critère ou
une clause environnementale**

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Plantation de 100 arbres par an sur l'ensemble du territoire de la commune** afin de maintenir le caractère de ville-nature, en partenariat avec la Métropole (2021)
- **Désimperméabilisation et végétalisation d'une cour d'école** : conservation de la végétation existante, plantation d'une frange verte et d'une micro forêt, assises en bois, restructuration du plateau sportif... (2023)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Réalisation par un bureau d'étude d'une mission sur les ruptures des trames vertes et bleues** avec rédaction de cartographies et de fiches actions (2022)
- **Inscription de la commune dans une démarche PAEN** (Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Lancement et élaboration d'un schéma directeur immobilier et énergétique sur le patrimoine bâti de la commune** (2021)
- **Extinction de l'éclairage public** sur l'ensemble de la commune de 1 h à 5 h et dans trois secteurs spécifiques de 23 h à 6 h (Haut Meylan, Charlaix / Maupertuis et Inovallée) (2022)
- **Réduction des consommations du patrimoine communal** : lancement d'un nouveau Contrat de Performance Énergétique, et consultation pour un CPE spécifique pour la piscine des Buclos (réhabilitation thermique et PV) ; réflexion autour d'un plan de sobriété ; et présentation d'un bilan énergie de la commune (2022)
- **Rénovation du groupe scolaire et du gymnase Mi plaine** avec un objectif de réduction des consommations énergétiques de 60%. La rénovation du CINE, quant à elle, a permis une amélioration des conditions d'accueil, d'accessibilité et d'une baisse des consommations via une isolation renforcée (2024)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Mobilisation et implication des habitants** : organisation par la commission extra-municipale d'une soirée autour des scénarii de transition écologique et énergétique (2022)
- **Deuxième appel à projet du budget participatif** : 5 projets lauréats dont un pour la végétalisation d'une place devant une école, un autre pour la création de trois havres de biodiversité et enfin lancement du projet d'atelier de réparation vélo participatif et solidaire (2023)
- **Lancement de la phase 2 du Plan d'Administration de Meylan autour du test de nouvelles méthodes collaboratives et du travailler ensemble**. La commune fait appel aux agents volontaires pour s'attaquer à des questions communes en proposant des actions concrètes, notamment dans la relation à l'usager, et sur le travail en mode projet (2024)



PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Étude du potentiel photovoltaïque des toitures communales et lancement d'une nouvelle installation** sur le toit de l'école élémentaire du Haut Meylan (28kWc – revente totale) (2021)
- **Développement de l'énergie solaire photovoltaïque avec Energ'Y Citoyennes** : mise à disposition de la toiture de la maison de la musique pour l'installation de 440m² de panneaux photovoltaïques pour une production envisagée de 102 600 kWh par an (2023)
- **Création d'un réseau de chaleur depuis l'usine d'incinération** : Cible de livraison à 23 GWh/an pour 4700 Tonnes de CO₂ évitées. La commune raccordera plusieurs bâtiments de son patrimoine : la piscine, l'hôtel de ville, la maison de la musique, deux écoles, une crèche. Démarrage en 2025 (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Mise en place d'un marché de producteurs locaux** (une fois par semaine) dans le quartier des Béalières sur une place rénovée dans la cadre des projets cœur de ville de la Métropole (2021)

MOBILITÉ DURABLE

- **Modernisation et réduction de la flotte de véhicules** : la commune continue à se mettre en conformité avec les deux ZFE qui la concerne et cherche à réduire l'impact de la mobilité de ses agents (2024)

EXEMPLARITÉ

- **Reconstruction du LCR (Local Communal Résidentiel) du Petit Bois**, s'inscrivant dans une démarche de développement durable et de construction à faible impact environnemental (approvisionnements locaux et à faible bilan carbone) (2021)
- **Lancement de la labellisation Territoire Engagé Transition Écologique** (anciennement Cit'ergie) avec réalisation d'un état des lieux des thématiques Air Énergie Climat sur la commune (2022) et obtention du Label avec le niveau deux étoiles (2023)
- **Ouverture d'un poste d'économe de flux** : un suivi fin réalisé menant à une réduction de 30% des consommations de la commune et une division par deux des émissions carbone liées aux consommations d'énergie dans le bâti.
- **La ville récompensée aux Assises de l'achat public** : la ville s'est vu remettre le prix de la communication autour du dispositif Clause Emploi à l'occasion des assises de l'achat public en 2024. 60 % des marchés passés par la ville intègrent une clause emploi soit l'équivalent de 9 300 heures de travail dédiées à l'insertion (2024)

MURIANETTE

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Désimperméabilisation

Réflexion sur un projet de désimperméabilisation et végétalisation de la cour du groupe scolaire Jean-Pierre Raffin-Dugens



Réfection du chemin du Petiot

Travail sur les réseaux, désimperméabilisation et création de nouveaux espaces enherbés, rénovation des points lumineux en LED.



Mobilité durable

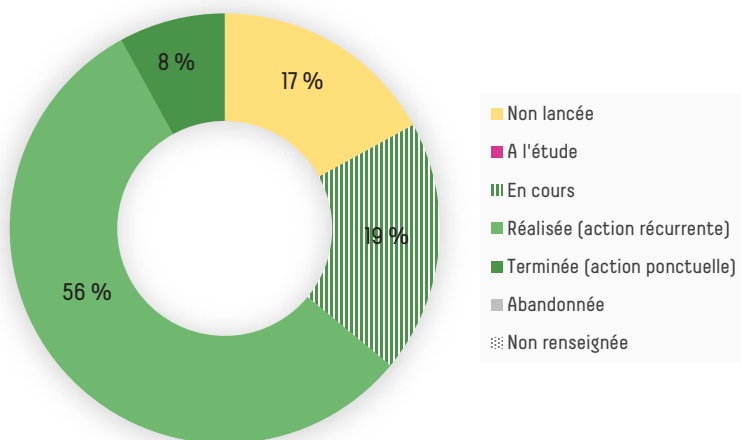
Installation d'une double borne de recharge de véhicule électrique sur le parking devant la mairie, qui sera mise en service d'ici fin 2025.



Cœur de Ville Cœur de Métropole

Après la présentation du bilan de la concertation «Cœur de Ville Cœur de Métropole» en novembre 2024, planification des aménagements à venir du centre-bourg (et notamment les continuités cyclables).

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 02/09/2024
 Nombre d'agents/salariés : 10
 Nombre d'habitants : 871
 Élu référent : Cédric Garcin, Maire
 Contact : Estelle Galluccio, mairie@murianette.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Le Plan Climat est piloté par le Maire. Les sujets sont présentés et traités en réunion de groupe, avec l'ensemble des élus lorsque cela est nécessaire.

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Des plantations diversifiées** : une haie végétale avec différentes essences a été plantée de part et d'autre d'un nouveau chemin piétonnier. Les espèces résistantes permettent une meilleure résilience au changement climatique (2024)
- **Protéger les personnes fragiles en période de canicule** en leur communiquant les zones de fraîcheur et points d'eau disponibles sur la commune, et notamment la mise à disposition de la salle polyvalente (dans le cadre du plan canicule). Un listing des personnes les plus vulnérables est réalisé, un courrier leur est envoyé et, en cas de pic, les élus prennent contact avec eux par téléphone (2024)
- **Mise en place d'un partenariat avec le Département et l'EIRAD pour anticiper et traiter les risques de prolifération d'espèces animales et végétales telles que les moustiques**. La commune s'est également beaucoup investie dans la lutte contre le frelon asiatique avec la mise en place d'une veille tenue par un bénévole murianettois, la mise à disposition de pièges gratuits depuis 2023 (2024)
- **Installation de stores occultants** dans le groupe scolaire Jean-Pierre Raffin-Dugens (2024)
- **Aménagement du parc des Barrières** grâce à une subvention de la Région : rénovation du boulodrome, installation de tables de ping-pong et de pique-nique, plantation de 8 mûriers-platanes (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Entretien et préservation des haies** : à la suite de la construction d'un complexe immobilier en contrebas de la mairie, une haie végétale avec différentes essences a été plantée afin de préserver les refuges de biodiversité (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public** : en lien avec la Trame Noire, et afin de préserver la biodiversité nocturne et de limiter la pollution lumineuse, il a été décidé depuis 2017 d'éteindre l'éclairage public. Depuis 2022, la plage horaire a été élargie avec une extinction nocturne de 23h à 5h
- **Installation d'une chaufferie bois granules dans le groupe scolaire Jean-Pierre Raffin Dugens** avec l'accompagnement de ALEC, et grâce à des subventions de l'Ademe et de GAM. Elle a été mise en service en septembre 2024
- **Remplacement de l'ensemble des points lumineux de la mairie et du groupe scolaire par des LED (2024-2025)**

NOYAREY

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Aménagement d'une parcelle forestières

En partenariat avec l'ONF, une parcelle de forêt communale a été aménagée et sécurisée dans le Bois du Gélinot pour permettre à l'école maternelle « La Coccinelle » de faire classe en forêt une fois par semaine.



Sensibilisation des habitants

Avec le soutien de la commune, l'école du Mûrier est inscrite au Défi climat pour l'année 2025-2026, sur la thématique des Mobilités.



Atlas de la biodiversité communale

L'Atlas de biodiversité communale (ABC) de Noyarey se termine. Dans ce cadre, plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées dans les écoles par le PNR du Vercors.



Rénovation de l'éclairage public

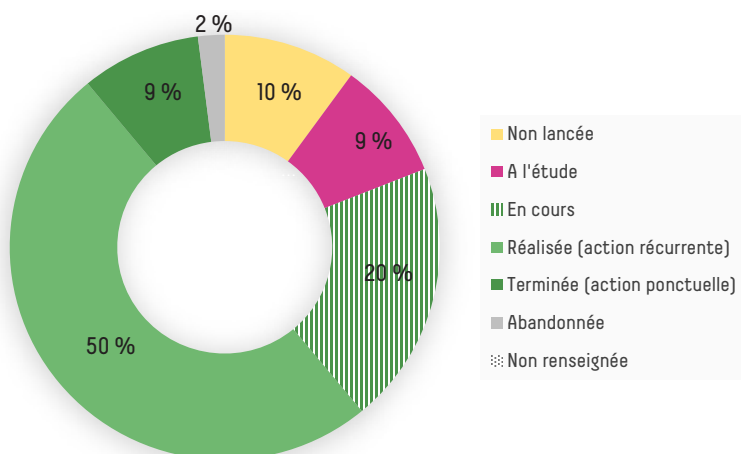
Les travaux de rénovation de l'éclairage public seront finalisés fin 2025 (travaux en novembre), avec notamment le passage en LED de 175 points lumineux et une température de couleur à 2200°K.



Gestion bâtiminaire pour des économies d'énergie

Un travail a été lancé sur la mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC) pour tous les bâtiments et des terrains de sports de la commune.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 18.12.2023

Nombre d'agents/salariés : 33

Nombre d'habitants : 2 284

Élu référent : Yoann Sallaz-Damaz, Conseiller délégué au développement durable et à la transition écologique

Contact : Jean-Baptiste Boulanger, jb.boulanger@noyarey.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Le suivi de l'avancement du PCAEM est l'objet de réunions mensuelles entre 4 élus du groupe « aménagement du territoire » et le DGS, et selon l'objet, les responsables de service concernés. Un comité de pilotage composé de ces 4 élus, du DGS et de la SPL ALEC, se réunit une fois par an.



CHIFFRES-CLÉS

15 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2024

373 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

**Passage de 35 à 137 points
lumineux en LED**

entre 2020 et 2024

et suppression de 42 points
lumineux

- 65 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2023

**- 37 % de déchets issus des
bâtiments communaux**
entre 2020 et 2024

(- 40 % d'ordures ménagères, - 14
% de déchets recyclables)

800 m²

de surface communale mise à
disposition pour des jardins
partagés

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Extension des parcelles de forêt** incluses dans le plan d'aménagement forestier communal géré par l'ONF avec la commune, avec l'acquisition de plusieurs parcelles boisées au «Bois du Gélinot», zone sensible / soutien aux activités de l'école maternelle de «classe dehors» avec l'aménagement de ce Bois (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Lancement d'un Atlas de la Biodiversité Communale, en partenariat avec le PNR du Vercors** : démarche participative portée initialement par le Parc, pour co-construire un inventaire de la faune et flore sur Noyarey (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Rénovation de l'intégralité de l'éclairage public restant sur Noyarey pour 150 k€HT** : passage de 175 luminaires en LEDs, rénovation des armoires/horloges astronomiques pour modulations et coupures nocturnes, et température de couleur à 2200 K°, favorable aux enjeux biodiversité et pollution lumineuse (2024)
- **Élaboration d'un plan pluriannuel de financement et de travaux de rénovation des principaux bâtiments communaux** (écoles, mairie, gymnase, MDA et Poly'Sons) pour la mise en conformité avec le décret tertiaire. Financé via le dispositif intracting de la Caisse des Dépôts à hauteur de 500 k€ sur 1,2M € HT (2024)

MOBILITÉ DURABLE

- **Poursuite du diagnostic de la flotte de véhicules et remplacement des véhicules communaux anciens** avec l'acquisition d'un camion benne hybride compatible ZFE - passage d'un camion Crit'Air 2 à un véhicule compatible ZFE Crit'Air 1 (2024)

POISAT

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Aménagement de la rue Claude-Debussy en Rue aux Enfants

Pour compléter la végétalisation de la cour d'école et faire le lien entre le centre-village et le secteur du 8 Mai, la rue a été complètement réaménagée avec des plantations, des noues, du mobilier ludique et de repos. Projet mené avec Grenoble Alpes Métropole.



Rationalisation des locaux des Services Techniques

Regroupement de 3 anciens locaux en 1 seul avec optimisation des surfaces, une meilleure efficacité énergétique et une amélioration du confort du personnel dans les locaux.



Poursuite du verdissement de la flotte communale

Remplacement de pick-ups GNV par une fourgonnette 100 % électrique.



Construction du nouveau restaurant scolaire Léa Blain

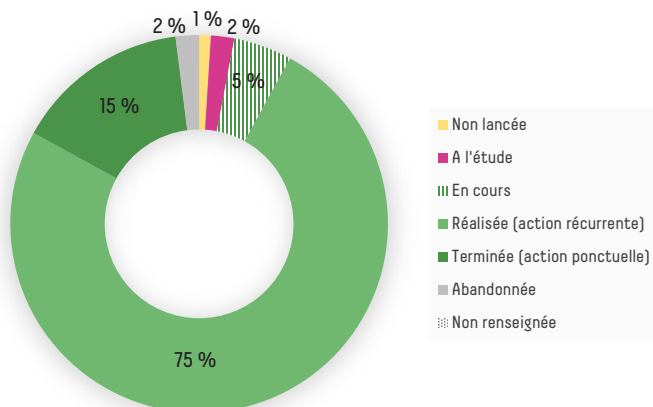
Afin d'assurer dans les meilleures conditions l'accueil d'un nombre croissant d'enfants et le travail des agents communaux, ce restaurant a été inauguré à la rentrée 2025. Son efficacité énergétique a été étudiée de près, avec le raccordement à la chaufferie bois de la commune et un choix de coloris clair pour la toiture. La préservation d'un arbre remarquable faisait également partie du cahier des charges, ainsi que la reconfiguration du parking voisin pour assurer le cheminement en sécurité des enfants de maternelle.



Remplacement de la chaudière de l'école élémentaire Jean-Mermoz

L'ancienne chaudière gaz a été remplacée par un modèle à condensation et son dimensionnement a été optimisé pour tenir compte des besoins réels.

Avancement du plan d'actions



ORGANISATION ET MOYENS

Un comité de pilotage composé du Maire, de l'adjoint au Cadre de Vie (référént PCAEM), de l'élú Travaux Urbanisme Environnement, de la DGS, du DST, d'agents techniques, de la référente PCAEM et de la SPL ALEC, se réunit une fois par an. Un suivi mensuel sur l'avancement des actions est réalisé par la référente PCAEM et la DGS..

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 05.07.2021

Nombre d'agents/salariés : 32

Nombre d'habitants : 2 243

Élu référent : Hervé Fanton, Adjoint Cadre de Vie et Participation Citoyenne

Contact : Noémie Reynaud - noemie.reynaud@ville-poisat.fr



CHIFFRES-CLÉS

38 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2024

2 700 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés

entre 2020 et 2024

dont la cour d'école Jean Mermoz

Passage de 171 points
lumineux en LED

entre 2020 et 2024

- 23 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2023

- 36 % de déchets
issus des bâtiments
communaux

entre 2022 et 2024

(- 35 % d'ordures ménagères, -
42 % de déchets recyclables et + 39 %
de déchets alimentaires)

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Réaménagement de la rue Claude-Debussy en rue aux enfants** - projet mené avec Grenoble-Alpes Métropole incluant une réduction de la surface imperméable, la plantation de végétaux de différentes tailles, l'implantation de mobilier ludique en bois et la création de noues pour restaurer la place de l'eau (2025)
- Dans le cadre du plan Canopée en partenariat avec la Métropole : **étude pour la végétalisation, désimperméabilisation et plantation de 17 à 19 arbres sur le secteur Saint-Saëns**. Réalisation 2024. Et **étude d'un second projet de végétalisation, désimperméabilisation et plantation de 8 à 9 arbres dans le secteur Prémol**. Réalisation 2025.
- **Végétalisation et désimperméabilisation de la cour d'école Jean-Mermoz** : réduction de l'îlot de chaleur, infiltration des eaux de pluie sur la parcelle, confort et pédagogie pour les usagers. Une attention a été portée sur la nature et provenance des matériaux et la réduction du bilan carbone du chantier (2024)
- **Plantation de 35 arbres sur la commune et les secteurs Camille Saint-Saëns et Prémol, dans le cadre du plan Canopée** (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Isolation des combles de l'école élémentaire Jean Mermoz (383m²)** (2021)
- **Rénovation partielle du Centre Socio-Culturel** permettant une optimisation de l'efficacité énergétique du bâtiment (2021)
- **Mise en œuvre du premier lot de rénovation de l'éclairage public** dans le cadre du Schéma Directeur Aménagement Lumière de Grenoble-Alpes Métropole (2021)
- **Mise en œuvre de la seconde tranche de rénovation de l'éclairage public** dans le cadre du Schéma Directeur Aménagement Lumière de Grenoble-Alpes Métropole et élargissement des horaires d'extinction nocturne depuis le 4ème trimestre 2022 en passant de 1 h - 5 h à 0 h - 6 h (2022)
- **Mise en place d'un plan d'actions sobriété énergétique** avec ajustements et régulations, pour maîtriser les consommations d'électricité, de chaleur, et d'eau de la commune (2022)
- **Lancement des travaux de rénovation de la toiture du CSCS**, livraison automne 2023. Le vieillissement de cette toiture (couverture et en partie charpente) nécessite sa rénovation complète. Celle-ci inclut la mise en œuvre d'une isolation efficace. Après étude et compte-tenu de l'urgence des travaux, le budget mobilisable pour le projet ne permet pas l'implantation d'une centrale solaire (2023)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Organisation d'une soirée thermographique** en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat, et prêts de caméras thermiques aux habitants (2022)
- **Organisation avec la SPL ALEC de réunions de quartier sur les dispositifs d'optimisation énergétique** notamment la Prime Air Bois (2024)



DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Intervention une fois tous les deux mois de l'association La Remise pour collecter des vêtements et les remettre en vente, et participation au dispositif métropolitain de collecte de textiles (2021)**

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Signature d'une convention d'occupation temporaire aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque d'environ 200m² sur la toiture de l'école Jean Mermoz avec la SAS Énerg'Y Citoyennes, pour la production d'énergie renouvelable (2021)**
- **Étude des opportunités de mobilisation des énergies renouvelables pour le futur restaurant scolaire (livraison printemps 2025) : chauffage (validation de l'extension du réseau de la chaufferie bois du bâtiment mairie pour raccorder ce nouveau bâtiment) et pré-équipement permettant l'installation d'une future centrale solaire (2023)**

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Installation pérenne de chèvres en éco-pâturage pour l'entretien de certains espaces verts de la commune (2022)**

MOBILITÉ DURABLE

- **Verdissement du parc automobile : vente d'un véhicule utilitaire diesel (2021)**
- **Mise en place depuis octobre 2023 d'un second véhicule en autopartage : un break Dacia Jogger 7 places, essence + GPL mis à disposition des habitants par le réseau Citiz, suite au succès du premier véhicule partagé depuis janvier 2020 (2023)**
- **Installation de 4 bornes de recharge pour des véhicules électriques sur le parking des platanes, dont une réservée à un nouveau véhicule Citiz. Il s'agit d'un véhicule Berlingo version utilitaire, à disposition du public comme des services de la commune (2024)**
- **Mise en place du Forfait Mobilité Durable pour les agents communaux (2024)**

PONT-DE-CLAIX

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Production d'énergie renouvelable

Raccordement de deux centrales photovoltaïques sur des écoles (86 + 37 kWc) en autoconsommation collective patrimoniale : le surplus d'électricité sera consommé «virtuellement» par les autres bâtiments communaux et permettra de réduire d'environ 7 % l'achat d'électricité.



Accompagnement des habitants aux économies d'énergie

6 ménages accompagnés pour le diagnostic énergie par Ulisse énergie : des propositions pour réduire les factures d'énergie pour les ménages modestes.



Changement de la centrale de traitement d'air flotibulle

pour permettre d'améliorer la qualité du renouvellement d'air tout en optimisant les consommations énergétiques de l'équipement. Gain attendu : près de 50 % sur les consommations de chauffage et 20 % sur les consommations électriques.



Mobilités durables

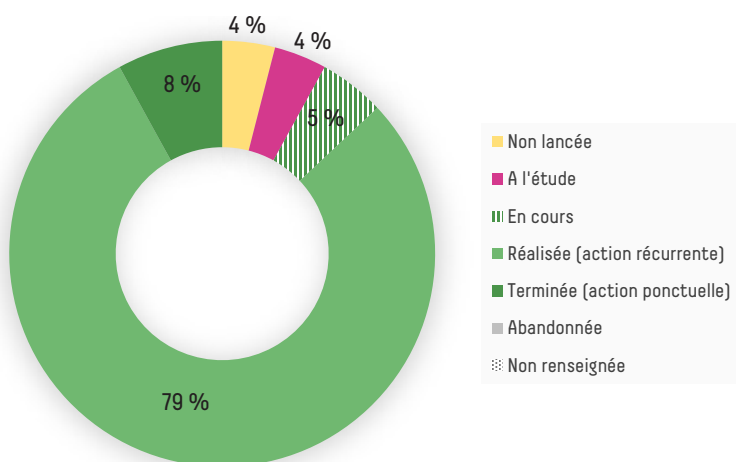
Réparation des vélos de ville par un bénévole pontois.e.



Ateliers de sensibilisation pour les élus, CODIR, éco-délégués, agents et usagers des centres sociaux animés en interne

Les participants ont pu découvrir des ateliers ludiques et interactifs sur la transition écologique et sociale ainsi qu'une présentation interactive du bilan énergétique de la ville.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 25.11.2021

Nombre d'agents/salariés : 552

Nombre d'habitants : 10 792

Élu référent : Gilbert Bonnet, Adjoint aux transitions écologiques et énergétiques, Environnement

Contact : Jean Dignonnet, jean.dignonnet@ville-pontdeclaix.fr

ORGANISATION ET MOYENS

En 2024, la Direction Générale Adjointe Transition Écologique et Énergétique a fusionné avec la Direction des services techniques pour former la Direction Générale Adjointe Services Techniques et Transitions (DGASTT), rassemblant les services du Centre technique Municipal et une cellule TEE pour piloter les actions et projets en faveur des transitions écologiques et énergétiques et assurer le suivi des consommations énergétiques de la ville.

CHIFFRES-CLÉS

130 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2024

4 350 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés
entre 2020 et 2024

dont 1 750 m² en cour d'école

1 417 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

Passage de 337 à 1 417
points lumineux en LED
entre 2020 et 2024

et suppression de 17 points lumineux

11 chaudières au gaz supprimées dans les
équipements municipaux
entre 2020 et 2024

587 foyers
ont bénéficié de l'aide
complémentaire communale
au dispositif de rénovation
MurMur métropolitain

- 14 % de déchets issus des
bâtiments communaux
entre 2022 et 2024

(- 17% d'ordures ménagères, -10% de
déchets recyclables, et + 44% de
déchets alimentaires avec la mise en
place de la poubelle marron pour réduire la
poubelle ordures ménagères)

7 890 m²
de surface communale mise à
disposition pour des jardins
familiaux et partagés

2 repas végétariens
par semaine
dans les restaurants
scolaires

22 % de la flotte communale
fonctionnent à l'électricité
en 2024

et 13 % est composée de vélos

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Dans le cadre du réaménagement et de la végétalisation du parc Borel, la commune a désimperméabilisé 2 200 m² de surface et planté 6 arbres.** Cela s'inscrit dans la Trame verte du sud de la ville avec une connexion au parc des papeteries inauguré cette même année. Des informations pédagogiques de sensibilisation aux habitants autour de la biodiversité ont agrémenté également le site (2022)
- **Désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école Saint-Exupéry :** des travaux de végétalisation de la cour de l'école élémentaire Saint-Exupéry ont été menés à l'Été-Automne 2023 afin de la végétaliser et désimperméabiliser 100% de sa surface (15 arbres plantés en plus des 4 existants). Le projet a été mené en concertation avec les enfants et les équipes enseignantes qui ont participé à sa conception. Il engendre des gains d'espaces de fraîcheur de 1750 m² et une infiltration d'eau accrue sur toute la parcelle. Le projet visait à favoriser une utilisation non genrée, l'inclusion de tous les enfants en lien avec le projet éducatif de la ville (2023)
- **Plantations dans le cadre du Plan Canopée pour adapter les zones urbaines au réchauffement climatique** (végétation, zones perméables), garantir la santé et la qualité de vie des habitants. Des essences résistantes au changement climatique ont été plantés. Une réunion de concertation a été réalisée au sujet de l'îlot Georges Cuvier (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Réalisation de projets d'animation et d'éducation à l'environnement** via la pose de 217 nichoirs et hôtels à insectes, dont 28 confectionnés lors d'ateliers avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) en présence de Pontois (2021)
- **Lancement d'un projet de gestion différenciée des espaces verts** visant à mettre à jour les données des espaces verts de la ville (localisation, surface, type de gestion...), afin de rationaliser leur gestion et appliquer une gestion différenciée pour favoriser la biodiversité à l'échelle de la ville (2021)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Sensibilisation : La Ville a proposé plusieurs ateliers de sensibilisation de type Inventons Nos Vies Bas Carbone pour les Pontoises et Pontois.** Ces ateliers ont été réalisés en partenariat avec l'association EPISOL (2024)
- **Sensibilisation à la consommation d'énergie :** A travers une convention avec l'association Ulisse Energie, 6 ménages pontois ont bénéficié d'un diagnostic énergétique dans le but de réduire leur dépenses en énergie. Un atelier sur les petites astuces à connaître pour économiser de l'eau et de l'énergie a également été réalisé, les participants ont pu repartir avec un kit économe (aérateurs d'eau, ampoule LED, thermomètre, sablier...).



DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Deux temps de sensibilisation grand public autour de la réduction et de la gestion des déchets** avec notamment un questionnaire sur les bonnes pratiques de tri et un focus sur le tri des textiles. Actions inscrites dans le programme d'animations d'été tourné vers les thématiques de transition écologique (2022)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Engagement dans le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière de la Métropole et mise en place d'animations de sensibilisation en lien avec la biodiversité nocturne** (« Jour de la Nuit » et « Mois de la nuit ») (2021)
- **Rénovation des points lumineux :**

Le programme de rénovation a été lancé en juin 2022. Il s'est échelonné sur 4 ans avec des interventions effectuées par ordre de priorité selon la vétusté des installations, la mise en conformité et sécurité, et de la fréquentation des axes concernés. Les phases de rénovation ont également été pensées afin de traiter des quartiers entiers sur une même année, dans un souci de cohérence géographique des interventions.

Entre 2022 et 2025, **1 233 points lumineux ont été rénovés** en LED dans le cadre du plan de rénovation. À cela s'ajoutent les luminaires remplacés dans le cadre d'opérations de requalification de l'espace public, notamment sur l'avenue du Maquis de l'Oisans (60 points remplacés entre 2023 et 2024 et une division par deux du nombre de points sur l'avenue par la suppression des mâts sur la bordure ouest de l'avenue).

Les consommations d'électricité (en kWh) pour le poste éclairage public ont **diminué de 230 MWh** entre la moyenne 2019/2021 et l'année 2025. Cela représente une diminution de 65 % de consommation (l'équivalent de 30 000 km de Zoé électrique) et 9 tonnes de CO₂eq économisées.

- **Plan de rationalisation des équipements par le service vie associative.** Un travail a été effectué pour réduire le temps d'usage de certains bâtiments en soirée et les week-ends, associés avec des temps de sensibilisation dédiés dans chaque équipement pour échanger, instauration des écogestes pour rendre chacun acteur de la sobriété énergétique a été réalisé (2023)
- **Schéma Directeur de l'Immobilier et de l'Énergie.** En partenariat avec l'ALEC et accompagnée par la société Espelia, la municipalité a cette année finalisé un important travail de définition d'une feuille de route d'interventions pour les prochaines années, intégrant notamment des enjeux de rénovation énergétique, de nécessité de requalification, mais également de confort d'usage et d'optimisation des occupations (2023). En 2025, la feuille de route est formalisée et la commune est dans une phase de suivi.
- **Diminution des consommations. Mise en place d'un plan de sobriété pour réduire de façon significative les consommations énergétiques de la ville :** réduction des températures de consigne (19 degrés pour tous les bâtiments administratifs et scolaires et 14 à 18 degrés pour les bâtiments à usage sportif) pour un total de 15 % d'économies sur la consommation liée au chauffage, et extinction nocturne de 00h à 05h pour environ 45 % d'économies sur la consommation liée à l'éclairage public (2023)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Création d'un réseau de chaleur alimenté au bois énergie** (forêt gérée durablement dans un rayon de 50 km). 8 bâtiments publics sont raccordés (patrimoine sportif, éducatif et associatif) et 70 logements sociaux. Avec ce réseau et la connexion de 2 nouveaux bâtiments au réseau de chaleur urbain, la part des énergies renouvelables atteint, pour le patrimoine communal 70 % (2022)
- Suite à une étude technico-économique lancée en 2024 pour équiper de **panneaux solaires photovoltaïques** l'un des cinq bâtiments pré-identifiés, la Ville a finalement installé **246 panneaux sur deux écoles (87 et 36 kWc)**. Le surplus d'électricité sera consommé «virtuellement» par les autres bâtiments communaux et permettra de réduire d'environ 7 % l'achat d'électricité.
- **Achat d'électricité verte et biogaz** : La Ville a décidé d'acheter de l'électricité renouvelable et du biogaz (issus de garanties d'origine) à hauteur de 50 % de l'ensemble des kWh consommés dans l'année (2024).

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- Les **24 parcelles temporaires de jardins** sur le site du collège **inaugurées en juin 2021 ont été libérées en 2025** pour être intégrées sur les espaces des jardins de la digue EDF, par le biais d'un redécoupage des parcelles existantes (15 parcelles de 160 m² et 66 parcelles de 50 m²). Chaque parcelle de 160 m² a été redécoupée pour un total 37 nouvelles parcelles de 50 m², en plus des 66 parcelles de 50 m² existantes (2025).
- **Ateliers et formations autour de la permaculture, le compostage ou le travail écologique du sol** avec l'association Brin d'Grelinette à destination des jardiniers des jardins familiaux des Iles de Mars (2021)

MOBILITÉ DURABLE

- **Refonte du plan de mobilité employeur via une enquête à tous les agents**. Actions de sensibilisation aux mobilités douces pour les trajets domicile-travail et professionnels (2021)
- **La commune a accueilli deux temps de concertation, d'échange et d'information autour de la ZFE** : un «aller vers» au Pôle d'Échange Multimodal et l'organisation d'un atelier d'intelligence collective à la Maison Des Habitants. Elle a également réalisé un temps pédagogique sur l'alimentation durable dans le quartier des îles de Mars (2022)
- **Sensibilisation vélo. Afin de préparer les habitants et les enfants à la ZFE la ville a mis en place différentes actions comme** : développement du savoir rouler dans les écoles, stages de remise en selle pour les habitants, animation Faites du vélo à Pont de Claix (2023)

QUALITÉ DE L'AIR

- **Installation d'un micro-capteur de mesure de la qualité de l'air** s'inscrivant dans une campagne de sensibilisation des ménages autour des systèmes de chauffage au bois non performants (2021)

PROVEYSIEUX

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Réunion publique d'information sur l'autoconsommation collective

Dans le cadre d'un projet photovoltaïque, intervention de Frédéric Wurtz, directeur de recherches au CNRS.



Nouvelles installations photovoltaïques

Sur les toitures de l'école et du gymnase, installations photovoltaïques en autoconsommation collective pour les bâtiments communaux (puissance 19 kWc). Objectif : limiter la consommation communale et sensibiliser les habitants à l'autoconsommation collective.



La « Tourbière de la Manissolle » classée « Espace Naturel Sensible »

Dans le cadre d'une convention avec le département de l'Isère, la tourbière sera entretenue pour favoriser la préservation de la biodiversité.



Projet de la route forestière de Fontaine Claire

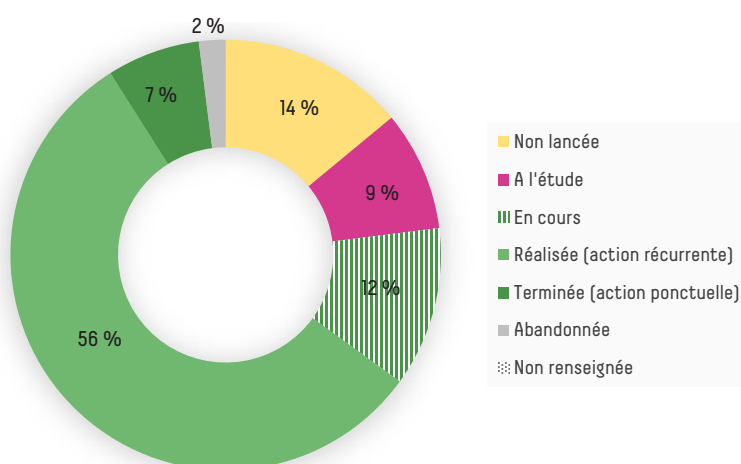
Objectif : favoriser l'exploitation du bois et l'entretien des parcelles forestières de la commune et des propriétaires forestiers du secteur, protéger des zones sensibles dans un secteur humide. Réalisation prévue en 2026.



Bilan des commissions participatives

Des commissions telles que « Energies-Mobilités », « Agriculture et Forêts », « Sentiers et Patrimoine », avec des élus et des habitants non-élus, ont préparé tout au long du mandat les projets pour qu'ils soient votés et mis en œuvre par l'équipe municipale.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 23.11.2022

Nombre d'agents/salariés : 6

Nombre d'habitants : 503

Élu référent : Hélène Debray, Adjointe au cadre de vie

Contact : Hélène Debray, h.debray@proveysieux.fr

ORGANISATION ET MOYENS

L'équipe municipale est porteuse du projet de Plan Climat et en assure le suivi annuel. Les commissions participatives ont été mobilisées avec un travail préparatoire de la Commission Énergie et Mobilité. Une élue référente du dossier rapporte les avancées du travail au Conseil municipal.

CHIFFRES-CLÉS

Rénovation de l'école maternelle et élémentaire de Proveysieux

Gain confort thermique

100 % DES POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

Passage de 0 à 11 points lumineux en LED

entre 2020 et 2024

Et suppression de 17 points lumineux

La commune a souscrit à un
contrat d'électricité verte
depuis 2021

- 11 % de consommation électrique

entre 2021 et 2024

100 M²

DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
EN FONCTIONNEMENT en 2024

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Mise en place d'un chantier participatif de replantation de parcelles forestières communales dégradées**, en collaboration avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse et l'ONF. Les essences sont choisies pour mieux s'adapter au changement climatique. Une trentaine de personnes ont participé au projet pour planter 1 150 arbres répartis en îlots sur une surface de 7 ha (2022)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Amélioration du patrimoine communal pour un gain espéré d'environ 20 % sur la consommation d'électricité avec :**
 - **La rénovation énergétique de l'école** pour un gain espéré d'environ 20 % sur les consommations d'électricité (triple vitrage, VMC double flux, isolation intérieure en laine de bois et des combles en ouate de cellulose). Subventionné à hauteur de 80% par l'État, la Région et le Département
 - **Installation photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes** pour une puissance de 25 kWc en vente totale au réseau (2022)
- **Éclairage Public. Après consultation des habitants sur les besoins réels en éclairage, extinction de 17 points lumineux sur 28.** Les 11 restants sont remis en état et les horloges réglées pour une extinction de 22h à 6h. Extinction totale de tout éclairage public entre le 1er juin et le 1er septembre (2023)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Organisation d'une réunion publique autour de l'amélioration énergétique de l'habitat** au mois de juin : «Rénover nos maisons : aides et solutions» en partenariat avec l'ALEC. Présentation des dispositifs Mur Mur et Prime Air Bois avec le retour d'expérience d'un habitant de Proveysieux ayant bénéficié de l'accompagnement technique et financier. Une cinquantaine de personnes, soit 10 % de la population du village, a participé à l'opération (2022)
- **Réunion publique d'information en septembre 2023, Louer à Proveysieux.** Information sur les aides à la rénovation et accompagnements possibles pour les propriétaires, mais aussi sur des expériences d'habitat intergénérationnel en Isère (DIGI) et habitat partagé (association Les Habiles) (2023)
- **Réunion publique sur la rénovation énergétique :** « économiser l'énergie, c'est possible ! » le 23 mars 2024 : présentation de solutions simples d'économie d'énergie dans les maisons et échanges avec les habitants sur leurs bonnes pratiques (2024)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Mise à disposition du broyat de l'élagage de la voirie communale aux habitants** en substitution de l'apport en déchetterie. 8 m3 ont ainsi été valorisés sur place pour le paillage des jardins potagers et pour les maraichers du Village (2022)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Production électrique communale.** La production d'électricité obtenue grâce à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes a atteint en 2022 les objectifs fixés : environ 22000 kwh, soit presque la moitié de la consommation du site mairie - école - gymnase, sur la même période (2023)
- Définition d'un périmètre de **Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)** (2024)



AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Élargissement du chemin de Pla Giroud.** Travaux nécessaires pour rendre accessible une zone de bois et de prairies, avec un double objectif : permettre l'intervention des pompiers en cas d'incendie de forêt, et faciliter l'accès en vue d'une possible installation d'agriculteur éleveur dans cette zone (2023)
- **Jardinage à l'école. Installation de carrés maraîchers sur le terrain de l'école pour initier les enfants au jardinage,** dans le cadre d'un projet d'école : 3 planches de 180 x 90 cm ont été délimitées et remplies de bonne terre. Les enfants ont ainsi semé, planté et récolté des radis et autres légumes (2023)
- **Premières étapes de la création d'une Association Foncière Pastorale** en vue de permettre l'installation d'un éleveur et de maintenir les espaces ouverts sur la commune : réunion de tous les propriétaires fonciers concernés. Réflexion en cours sur l'achat de parcelles par la commune (2024)

MOBILITÉ DURABLE

- **En avril 2022, mise en place du chaussidou autour du centre bourg,** sur une distance de 500 m, en collaboration avec les services métropolitains. La sécurisation d'un cheminement piéton et cyclable doit permettre une augmentation des mobilités douces et une diminution de la vitesse des véhicules motorisés (2022)
- **Création de 2 groupes d'auto partage fonctionnels dans le village entre particuliers** avec le soutien du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Ces groupes ont permis à des familles de ne conserver qu'une seule voiture dans le foyers (une dizaine de familles concernées) (2024)

EXEMPLARITÉ

- **Déplacements en Vélo à Assistance Électrique (VAE) du maire et des 3 adjoints ainsi que du secrétaire de mairie** pour les déplacements quotidiens et en lien avec la mairie (2024)



QUAIX-EN-CHARTREUSE

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**

ACTIONS PHARES



Mobilité douce

La commune assure la promotion des mobilités douces avec l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques en centre bourg et la participation de l'école à la journée des déplacements doux organisée par l'ADTC (85 % des élèves ont joué le jeu et ont évité les trajets en voitures seuls).



Efficacité énergétique

En cohérence avec la politique générale d'effectuer un état des lieux énergétique avant tout travaux sur les bâtiments communaux, un audit énergétique a été réalisé pour le bâtiment de la crèche avant les travaux de rénovation et d'agrandissement. Cet audit a permis d'identifier les éléments les plus critiques et ceux offrant le meilleur retour sur investissement.



Gestion des forêts

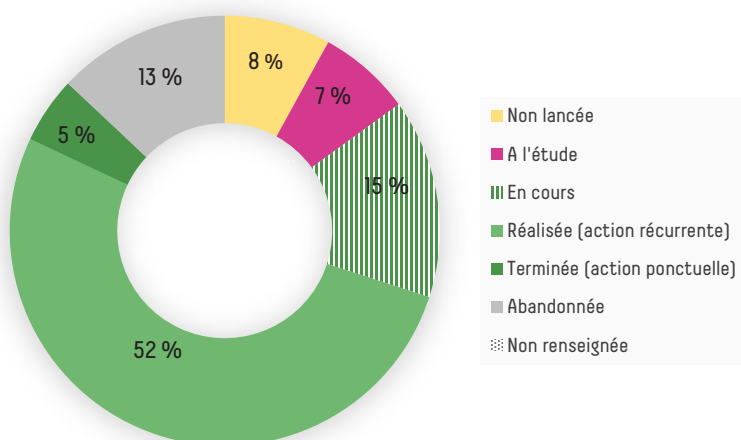
Dans la continuité des actions de valorisation des forêts communales, la commune a acquis en 2025 4.3 hectares de forêt destinées à être labellisée PEFC à terme.



Soutien aux initiatives individuelles et associatives

La commune apporte son soutien (information, logistique) aux initiatives individuelles et associatives en lien avec l'environnement comme l'organisation d'atelier 2 tonnes, le nettoyage des chemins et abords (ASQuaix course à pied, collectif Chartreuse propre).

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 08/11/2025

Nombre d'agents/salariés : 12

Nombre d'habitants : 901

Élu référent : Alain Merle, Adjoint chargé de la Vie Associative et des Manifestations

Contact : Alain Merle, alain.merle38@gmail.com

ORGANISATION ET MOYENS

Un élu référent en charge du suivi énergétique et de la coordination des actions Air Énergie Climat : adjoint à l'énergie, aux associations, à la communication et à l'animation locale. Implication de la Commission énergie, ainsi que d'un groupe d'élus volontaires (1er adjoint notamment).

CHIFFRES-CLÉS

**316 ha de forêt
communale**

gérés par l'ONF et certifiés
PEFC

100 % de chauffage bois

dans les bâtiments communaux

**10 Kg eqCO2 par an et
par habitant**

pour les infrastructures
communales

**100 % DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC**

soumis à extinction nocturne

**40 m²
désimperméabilisés et
20m² d'espace potager créé**

dans la cour d'école de l'Aiguille

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Dans le cadre de la **gestion durable des forêts communales**, la commune développe en collaboration avec l'ONF des outils et méthodes de valorisation : label PEFC, réalisation de voie d'accès et de chargeoirs (routes forestières de bois Ronzier et du Néron en 2023). La forêt communale s'étend sur 312 hectares (2024)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Sensibilisation des élèves de l'école au développement durable** : obtention du label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable) de niveau 2, 1er prix au concours « arts plastiques pour l'océan » organisé par la Fondation de la Mer et l'Éducation nationale, pour l'illustration de la pollution des océans (2024)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Actions visant à **réduire la production de déchets**, en lien avec la Métropole : prêt d'un broyeur à végétaux, installation d'un composteur pour la cantine et la crèche, déchetterie mobile en centre village. Les mesures prises à la cantine (composteur, serviettes en tissus...) ont permis de réduire la production de déchets de 60% (2024)

MOBILITÉ DURABLE

- La municipalité **favorise la mobilité douce avec des actions de promotion des vélos à assistance électriques**, en liaison avec la Métropole et le SMMAG : information sur l'offre SMMAG, prêt de VAE, essais de VTT à assistance électrique pendant les manifestations communales, participation au concours des écoles à vélo (75 % de déplacements doux) (2024)

SAINT-ÉGREVE

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Installation de 71 brasseurs d'air

dans les espaces d'activité et dortoirs des crèches, dans les dortoirs de 6 écoles maternelles, dans 4 salles de réunion à l'hôtel de Ville et une zone de bibliothèque.



Rénovation globale de la crèche de Fiancey

avec désamiantage, mise en conformité réglementaire, isolation de la toiture et des murs, remplacement des menuiseries, aménagements spacieux et lumineux, amélioration de la qualité de l'air avec ventilation double flux.



Réduction de la flotte de véhicules

de 10 % et remplacement par des véhicules propres : 2 % BioGNV, 25 % électriques, 23 % vélos à assistance électrique, 50 % thermique. Usage de l'autopartage Citiz.



Création d'une activité de maraîchage

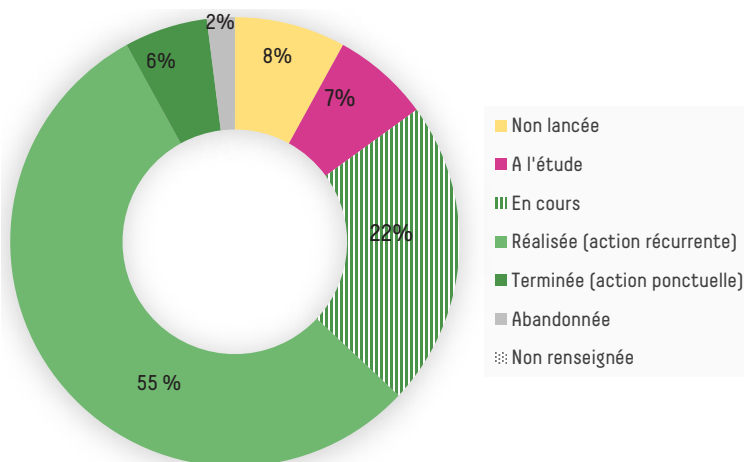
La Ville a acheté les derniers terrains cultivables puis installé un bâtiment agricole et un système d'irrigation. Une maraîchère en agriculture biologique avec vente sur place exploite les 2,5 hectares.



Aménagement du jardin « Alfred Rolland »

7 000 m² préservés de l'urbanisation pour créer un jardin public autour d'une maison réhabilitée pour la vie sociale du quartier et le siège de l'association la Ligue de Protection des Oiseaux.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 2005

Nombre d'agents/salariés : 540 soit 420 ETP

Nombre d'habitants : 17 930

Élu référent : Philippe Delcambre

Contact : Jérémie Guillen - jeremie.guillen@mairie-st-egreve.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Les actions Plan Climat sont intégrées à la démarche de transition écologique de Saint Egrève. Celles-ci sont pilotées par l'adjoint délégué à la transition écologique et la Mission Transition.



CHIFFRES-CLÉS

450 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2025

20 495 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés

Cours d'école (10 990 m², projet Ville
GAM, skatepark)

2 620 POINTS LUMINEUX

entre 2020 et 2025
soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

42 % de produits biologiques
dans les restaurants scolaires
en 2024 contre 15 % en 2020.

237 foyers bénéficiaires de l'aide
complémentaire au dispositif de
rénovation Mur Mur mis en place par la
commune entre 2020 et 2025
(sur 285 propriétaires occupants les
logements rénovés, soit 83 %).

1 323 M²

DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
EN FONCTIONNEMENT en 2025

5 145 m²
de surface communale
mise à disposition pour des
jardins et verger partagés

259 événements de
sensibilisation
air énergie climat
organisés
entre 2020 et 2024

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **En réaménageant les cours de l'école de la Gare et du conservatoire L'Unisson**, la Ville poursuit sa campagne de végétalisation des cours d'école pour offrir aux utilisateurs des espaces mieux partagés par tous, plus confortables avec des îlots de fraîcheur et plus en lien avec la nature (2022)
- **Pilotage d'un schéma directeur arbre** : évolution des techniques de plantation favorisant l'enracinement par la planification spatiale et temporelle, la sélection des essences résilientes, l'élargissement des fosses et la création de zones de renaturation closes protectrices. Plantation de 200 arbres (2023)
- **Stratégie de confort d'été** définie pour les bâtiments communaux les plus sensibles avec isolation, occultation, aération matinale, brasseurs d'air, ainsi que des mesures organisationnelles (horaires, télétravail) (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Rénovation du restaurant scolaire Rochepleine** : isolation des toitures et façades, remplacement des menuiseries, ventilation double flux, éclairage, équipements hydro-économes. En découpant le chantier en plusieurs phases, le restaurant a pu maintenir son activité pendant les 2 ans de travaux (2022)
- **Déploiement d'un plan de maîtrise de l'énergie**, avec notamment 2 actions de sobriété : extinction de l'éclairage public de 0h à 6h dans les quartiers résidentiels et formation aux écogestes de l'ensemble du personnel et des élus majoritaires (2023)
- **Aides communales MurMur adaptées aux différentes catégories de revenus** (de très modestes jusqu'à 120 % du Prêt Social en Location Accession) depuis 2020. Permet de lisser les effets de seuil et de faire basculer les votes de travaux : 6 copropriétés soit 298 logements ont voté les travaux depuis (2024)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Deux projets ont donné lieu ou sont en cours de concertation** : le réaménagement des cours d'écoles, avec consultation des enfants, des parents d'élèves et des équipes enseignantes et périscolaires, et le projet d'extinction nocturne, pour lequel les habitants partagent leur expertise d'usage. (2022)
- **Mobilisation des citoyens sur la thématique environnementale**. La Ville fait appel à la contribution citoyenne via l'Observatoire de la Biodiversité en impliquant la jeunesse, le Fonds d'Initiative Citoyenne, le Budget Participatif, le Décheton, l'Appel à projet Sport et environnement, la création de jardins partagés (Clapières, CHAI) et permis de végétaliser (2023)
- **48 événements locaux ont permis de sensibiliser sur les thématiques environnementales** : Fête de la nature, quinzaine des secteurs, vide-greniers, permanence ZFE, réunions publiques, contributions au « mois de » métropolitains... Et 44 ateliers pratiques ont été organisés, concernant le vélo, le réemploi, la réparation, la couture... (2024)



DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Après un test d'un an sur l'école et le restaurant scolaire Prédieu** en 2021, de nouvelles règles de tri et des actions de réduction des déchets à la source ont été généralisées sur l'ensemble des écoles et cantines de la commune à la rentrée 2022. Objectif, moins de déchets et plus de recyclage ! (2022)
- **Mise en place du tri sélectif sur les espaces publics** du site pilote Parc Marius Camet, en remplacement des poubelles tulipes et d'une déchetterie communale. Déploiement du tri dans 100 % des bâtiments communaux en points d'apports volontaires (2024)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Une chaufferie aux granulés bois a été installée au centre de loisirs des Scilles du Néron, afin de réduire les émissions carbone de la commune. Par mesure de sobriété, les bâtiments communaux sont chauffés 1 °C de moins que les années précédentes (2022)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- Doublement du bio en restauration scolaire, en passant de 15 à 30 % les composants bio depuis janvier 2023. En respect de la loi Egalim, une attention particulière a été portée sur les produits locaux qui représentent désormais 46 % de la valeur d'achat. Diagnostic réalisé dans le cadre du PAIT (2023)

MOBILITÉ DURABLE

- Conception d'un plan arceaux vélos par usage et par lieux. Création de 130 arceaux vélos et 20 stationnements trottinettes en 2023 à proximité des écoles et crèches prioritaires, commerces, équipements sportifs et stations Citiz. Accompagnement à la mise en place de la Chronovélo pour accélérer et sécuriser les trajets cyclables (2023)

EXEMPLARITÉ

- Commande publique durable : critères environnementaux et sociaux rehaussés à chaque marché depuis 2021 (produits d'entretien, papier, copieurs...) (2024)

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**

**Jouons
collectif
pour
le climat**

2025

ACTIONS PHARES



Mise en place du budget vert

Déploiement du Budget vert avec la formation de 70 agents en charge de la saisie des bons de commandes. Un guide conçu par la commune, complété d'une formation, permet aux agents de noter leurs dépenses directement en se posant les questions adaptées à leur domaine.



Extinction de l'éclairage public

Déploiement de l'extinction de 1h à 5h du matin pour 2 300 points lumineux de la ville (sur 4 800). Les axes structurants pour la circulation ne sont pas concernés. 20 % de réduction de la consommation pour l'éclairage public sont observés sur les premiers mois.



Raccordement du secteur Langevin au chauffage urbain

Dans le secteur Langevin, la nouvelle école élémentaire, la maternelle, le gymnase, la bibliothèque et la Résidence Autonomie sont raccordés au chauffage urbain à l'automne 2025. 5 % de la consommation de gaz de la ville a été convertie au chauffage urbain !



Développement de la flotte professionnelle de vélos

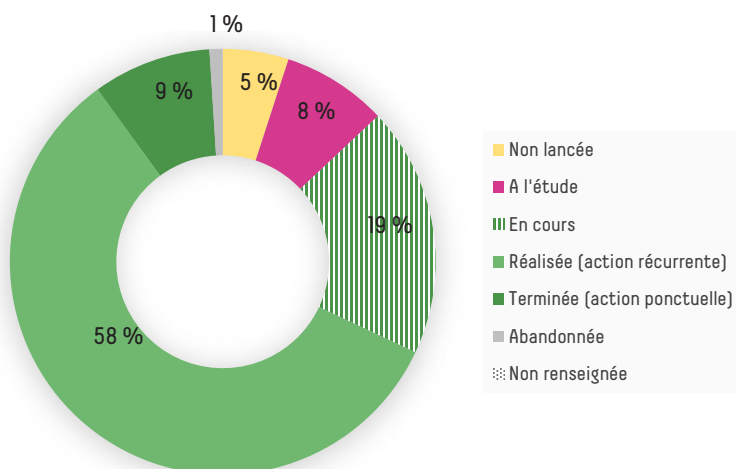
Augmentation significative du nombre de vélos pour les déplacements professionnels avec le passage de 2 à 26 vélos dans la flotte communale. Certains vélos sont mis à disposition des services et d'autres mutualisés à l'échelle de la commune.



Déploiement du tri hors foyer

Une convention signée avec l'éco-organisme Citeo pour soutenir l'installation de dispositifs de tri des emballages issus de la consommation nomade. Les équipements seront installés aux abords de 2 parcs et du lycée Pablo Neruda d'ici la fin de l'année.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 25.05.2021

Nombre d'agents/salariés : 1 200

Nombre d'habitants : 38 188

Élu référent : Christophe Bresson, Adjoint à l'environnement, aux mobilités, et aux espaces publics

Contact : Camille Gellin, environnement@saintmartindheres.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Un élu référent, 2e adjoint au Maire.

Le Service Environnement (3 ETP).

Une Commission développement durable et urbain, réunion 5 fois par an.

Un groupe de travail élus : réunion 6 fois par an

CHIFFRES-CLÉS

448 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2024

21 162 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés

Entre 2020 et 2024
Dont **527 m² de cours d'école**

2 370 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

43 % de produits biologiques
dans les restaurants scolaires en
2024

contre 14 % en 2020

Passage de 1 à 2,5 repas
végétariens par semaine
pour tous les écoliers

223 MWH

DE CONSOMMATION ISSUE
DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE en 2024

contre 0 en 2020

26 200 m²

de surface communale mise à
disposition de jardins
familiaux

- 21 % de déchets
issus
des bâtiments
communaux

entre 2022 et 2024

(dont - 30 % ordures
ménagères résiduelles)

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Désartificialisation des sols sur un terrain communal, 5 000 m² désimperméabilisés sur un terrain en friche de près d'1 ha**, pour une reconquête vers une promenade verte (projet lauréat du dispositif «Trame Verte et Bleue dans les villes et villages» de la Métropole) (2021)
- **Végétalisation des stationnements de la place Paul Éluard sur 1 000 m²** (création de pastilles végétales, 37 arbres plantés, 250 plantes couvre sol) (2022)
- **Démarrage de la gestion raisonnée des espaces verts** (15% des espaces verts urbains en gestion différenciée) (2022)
- **Sortie du guide communal «Pour un aménagement durable»** : Guide à destination des promoteurs qui portent des projets sur la ville, donnant les orientations et les recommandations de la ville pour des projets de qualité et durable (confort d'été, accueil de la biodiversité, gestion de l'eau, déchets...) (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Réaménagement d'un espace sans usage en square ludique et d'accueil de la biodiversité** : Inauguration du square Mélinée Missak Manouchian en juillet 2024 avec création d'une haie sèche pour l'accueil de la petite faune, plantation de 50 arbres, bois morts au sol, etc (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement énergétique** co-construit sur les 2/3 de la surface totale du parc bâti (diagnostic énergétique des bâtiments, 3 ateliers de construction élus-techniciens...) (2022)
- **Mise en œuvre d'un plan de sobriété sur la saison de chauffe hiver 2023** : homogénéisation des températures de consignes, décalage du démarrage de la saison de chauffe, suivi des réglages techniques (2023)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Construction transversale et partagée (élus et techniciens) du nouvel engagement 2021-2026 de la Ville de Saint-Martin-d'Hères dans le Plan Climat Air Énergie Métropolitain** (2021)
- **Organisation de ciné-débats sur l'environnement** en partenariat avec les associations étudiantes du domaine universitaire (2021)
- **«Foire verte» édition 2022, 100% éco-événement**, avec 5 000 participants (navettes, montée pédestre, alimentation et produits locaux, animations sur l'environnement...) (2022)
- **Organisation de 2 soirées « thermographie »** pour sensibiliser les propriétaires aux fuites de chaleur de leur logement grâce au prêt d'une caméra thermique : 2 sessions en janvier et en novembre 2023, en lien avec le dispositif Mur|Mur (2023)
- **Organisation de 2 sessions de Séminaire Elus/Directeurs pour travailler avec les élus et directeurs aux champs d'actions variés** (CCAS, Immobilier, Logistique, Culture, Sport, Aménagement, Enfance, etc.) sur les enjeux climatiques et leur prise en compte dans l'action communale. Objectif : amender la charte climat par délibération d'ici fin 2024 (2024)



DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Mise en place du tri des déchets alimentaires** dans 7 restaurants scolaires depuis la rentrée 2021 (2021)
- **Réalisation d'une campagne de pesées du gaspillage alimentaire après 5 ans de mise en œuvre d'un plan de lutte contre le gaspillage dans la restauration scolaire.** Résultats observés : -35 % de gaspillage depuis 2018, moins de 100g/enfant/repas gaspillés, une réduction permettant d'éviter chaque année l'émission d'environ 23t de CO2 éq. à l'échelle de l'ensemble des repas servis (2023)
- **Opération de lutte contre les déchets diffus abandonnés et les mégots sur l'espace public** : 2 conventions passées par la ville avec les éco-organismes CITEO et ALCOME pour soutenir le plan communal de lutte contre les déchets sur l'espace public (2024)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Sortie du fioul à 100% pour les bâtiments communaux martinérois** avec l'installation de 2 chaudières aux granulés bois au centre aéré du Murier et au centre Guy Moquet (2021)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Accompagnement de l'installation de l'entreprise d'agriculture urbaine Champilooop** qui va transformer en champignonnière un parking souterrain de 1 000 m2 inutilisé quartier Renaudie (projet lauréat du dispositif « Quartiers Fertiles » lancé par l'ANRU) (2021)
- Dans le cadre du projet vers une restauration scolaire durable, mise en œuvre sur le mois de juin 2023 des critères suivants : **3 fois plus de produits durables, 6 fois plus de produits locaux (plus de 60% en valeur d'achat) et 100% de viandes labellisées** (2023)

MOBILITÉ DURABLE

- **Livraison du tronçon Chronovélo 2**, reliant Saint-Martin-d'Hères au campus (2022)
- **Élargissement des aides financières aux agents dans leurs déplacements domicile travail hors auto-solisme**, dans le cadre de la mise en place du Forfait des Mobilités Durables (V2) : engins personnels type vélos, trottinettes, etc. ; free-floating type Citiz, DOTT, etc. ; covoiturage... (2023)
- **Transition de la flotte de véhicules communaux** : Intégration des premiers quadricycles électriques (Citroën AMI - petit véhicule électrique sans permis) en remplacement de voitures thermiques pour les déplacements professionnels des agents (2024)

SASSENAGE

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Préservation de la Trame Noire

Un diagnostic a été réalisé avec la FNE concernant l'impact sur la trame noire des éclairages publics et privés, accompagné d'une communication auprès des propriétaires privés et des copropriétés sur les obligations légales en termes d'éclairage nocturne, notamment lors du « jour de la nuit ».



Désimperméabilisation

Durant l'été 2025, la cour de l'école primaire Vercors-Gua a été désimperméabilisée partiellement. Les objectifs sont d'améliorer le confort d'été dans la cour, à travers la plantation d'arbres, et de favoriser le retour de l'eau au sol en enlevant l'enrobé, remplacé par de la terre végétale et des copeaux de bois. Cet aménagement participe à l'imagination des enfants, qui se l'approprient comme un nouvel espace de jeu.



Rénovation de la piscine municipale

qui s'est vue offrir une nouvelle isolation à base de FOAMGLASS, limitant la déperdition de chaleur et améliorant sensiblement les performances énergétiques de cet équipement. Un changement des portes et des menuiseries a également été fait.



Éclairage public

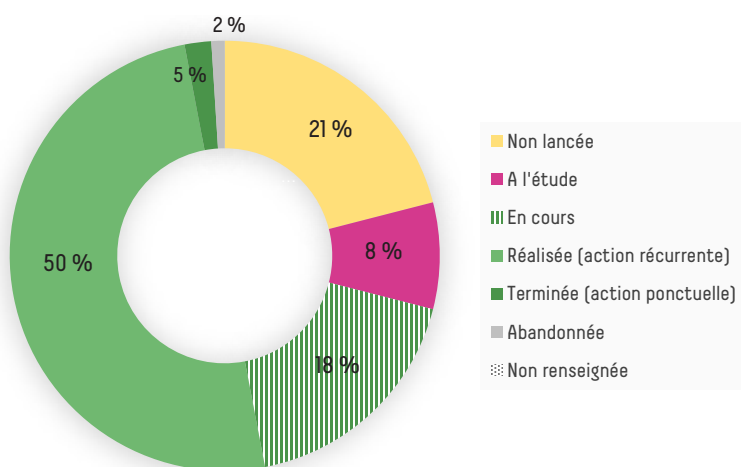
Dans le cadre du CPPP conclu entre la Ville et l'entreprise Citéos, une cinquantaine de points lumineux jugés peu performants et énergivores sont remplacés chaque année par des points lumineux LED, contribuant ainsi à de meilleures performances énergétiques, une facture d'électricité réduite, ainsi qu'un meilleur rendu lumineux.



Flotte de véhicules communale

Réception d'un véhicule électrique dédié aux festivités.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 05/07/2025

Nombre d'agents/salariés : 235

Nombre d'habitants : 11 339

Élu référent : Sylvie Genin-Lomier, Adjointe déléguée à l'écoresponsabilité

Contact : Samuel Gauthier, sgauthier@sassenage.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Une élue référente du PCAE communal. Services techniques mobilisés pour la mise en œuvre.

CHIFFRES-CLÉS

57 ARBRES PLANTÉS

par la commune
entre 2020 et 2025

1800 m² d'espaces publics désimperméabilisés

entre 2020 et 2024

dont **850m²** dans les cours d'écoles
élémentaires des Pies et Vercors-Furon

457 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puis-

**Passage de 182 à 457
points lumineux en LED**
entre 2020 et 2024

- 17 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2023

500 M²

**DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
EN FONCTIONNEMENT** en 2024

Augmentation de 14 % de la production
entre 2021 et 2024

10 000 m²

de surface communale
mise à disposition pour des
jardins partagés

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Plantation d'arbres** sur l'esplanade de la mairie et à proximité des jeux pour enfants (2025)
- **Réalisation de noues d'infiltration pour une meilleure gestion des eaux pluviales** du terrain communal rue du 8 mai 1945 et plantation d'arbres pour diminuer l'impact du revêtement minéral (îlot de chaleur) en période estival (2025)
- **Désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire des Pies**, dans le cadre de l'appel à projets de l'agence de l'eau « Un coin de verdure pour la pluie », pour un budget de 351 000 € (2021)
- **Végétalisation d'une partie de la cour de l'école primaire Vercors-Furon afin d'améliorer le confort d'été**. Les travaux ont consisté en la plantation d'arbres, le décroustage pour une meilleure infiltration de l'eau dans le sol, et l'application de terre végétale et copeaux de bois en substitution (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Lancement de l'atlas de la biodiversité communale (ABC)** piloté par le parc régional du Vercors (2022)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- Opération de **renouvellement de menuiseries dans plusieurs bâtiments communaux** : budget de 40 000€ en 2021, 37 000€ en 2022.
- **Rénovation énergétique de la toiture de l'école maternelle des Pies**, pour un budget de 48 000 € (2021)
- **Poursuite du programme de gestion des températures de chauffage dans les bâtiments** sur la base d'un planning précis établi en fonction de sites et de leur fréquentation. Les températures sont ainsi systématiquement baissées en dehors des plages d'utilisation. Le chauffage peut même être éteint pendant les périodes prolongées de non-utilisation de l'équipement (vacances scolaires par exemple) (2023)
- **Éclairage public** :
 - Passage en LEDs du plateau sportif du gymnase des Pies**, pour un budget de 15 000 € (2021)
 - Réduction du temps de fonctionnement des illuminations festives (Noël)**, dont le démarrage est calé sur celui de l'éclairage public mais qui s'éteignent à 21 h (2023). En 2025, extinction à 23h.
 - Remplacement systématique des sources lumineuses d'éclairage public en panne, usagées, par des LED** (2023)
 - Diminution de la durée de la mise en valeur lumière des bâtiments et autres éléments du patrimoine communal** : auparavant la même que celle de l'éclairage public, elle est désormais limitée à 2 soirs par semaine (vendredi et samedi), avec extinction à 21h (2023)
 - Poursuite de la démarche engagée visant à modifier le fonctionnement de l'éclairage dans les parcs publics** : les sites sont désormais équipés de détecteurs de présence et totalement éteints à partir de 22h00 (2023)
 - Eclairage public : dans le cadre du CPPP conclu entre la Ville et l'entreprise Citéos, 50 points lumineux sont remplacés chaque année par des LED**, contribuant ainsi à de meilleures performances énergétiques, une facture d'électricité réduite, ainsi qu'un meilleur rendu lumineux (2024)



MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- Organisation de la **Fête de la nature**, d'une **journée de nettoyage de la ville**, ainsi que d'une **réunion publique sur le tri des déchets** (2021). Organisation de la **Matinée propre** deux fois par an.
- Organisation d'une **visite du centre de tri Athanor** (2024)
- Organisation de **2 réunions Mur-Mur** à l'automne (copropriété et maisons individuelles), en coopération avec l'ALEC pour informer les propriétaires sur les aides financières mobilisables pour la rénovation, l'accompagnement personnalisé, ainsi que les entreprises labellisées pouvant intervenir (2024)
- **Soirée découverte de la faune nocturne** avec Environnement Nature Sassenage (2024)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Photovoltaïque** : un ensemble de parcelles a été sélectionné dans le cadre des ZAENR pour favoriser le PV sur toiture et en ombrière sur les zones industrielles et les parkings (2024)
- **Création d'un réseau de chaleur** : une réflexion est en cours pour alimenter plusieurs bâtiments communaux (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- Début des travaux (2021-2022) de **création des jardins partagés du Néron** : 105 jardins de 100 m² pour un budget de 604 900 € (2021) : projet abandonné en raison des lourdes contraintes réglementaires liées aux risques d'inondations. En 2025, lancement des études pour l'élaboration d'un projet agricole.

MOBILITÉ DURABLE

- **Remplacement de 6 véhicules communaux** par des véhicules répondant aux exigences de la ZFE (Crit'Air 1 ou Crit'Air électrique) afin d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre le réchauffement climatique (2022)
- **La Ville poursuit le renouvellement de son parc de véhicule** avec la réception de deux nouveaux véhicules dédiés aux missions de propreté urbaine, l'un électrique et l'autre fonctionnant au GPL, et d'un véhicule électrique dédié aux festivités (2024)

SEYSSINET-PARISSET

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Changement de prestataire pour la restauration scolaire

afin d'assurer 35 % de bio et 2 repas végétariens par semaine. La transition vers des contenants 100 % inox entraîne l'adaptation de l'électroménager dans les cuisines.



Rénovation énergétique de la piscine

Le projet suit les phases diagnostic-programmation pour atteindre - 50 % d'énergie (décret tertiaire) et - 60 % d'eau à fréquentation constante. Le chauffage sera en partie assuré par la géothermie.



Finalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Seyssinet-Pariset

avec l'édition d'un livret et l'organisation de plusieurs événements consacrés au partage des résultats et à la sensibilisation des acteurs locaux.



Poursuite de l'électrification du parc de véhicules

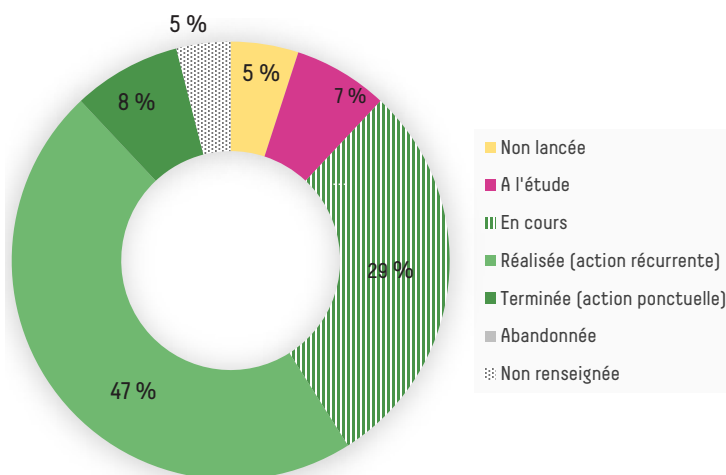
Un véhicule diesel est remplacé par un modèle électrique, portant la flotte à 15 véhicules électriques sur 33, et permettant d'atteindre 54,3 % des kilomètres parcourus en mobilité électrique.



Création d'un Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN)

afin de préserver durablement les coteaux. Ce dispositif interdit à long terme toute urbanisation dans les zones agricoles et naturelles concernées.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 2005

Réengagement délibéré le : 05/07/2021

Nombre d'agents/salariés : 240

Nombre d'habitants : 11 792

Élus référents : Alice MOLLON et Eric MONTE

Contact : Fanny Crouzet – f.crouzet@seyssinet-pariset.fr

Jérémy Hilaire – j.hilaire@seyssinet-pariset.fr

Florian Berroir – f.berroir@seyssinet-pariset.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Deux services pilotes de la démarche PCAEM :
- Développement durable
- Patrimoine bâti
en lien avec les autres services municipaux.



**2021
2025**

CHIFFRES-CLÉS

265 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2024

2 500 m²
de surface végétalisée
dans les cours d'école

entre 2020 et 2024

1 113 POINTS LUMINEUX

entre 2020 et 2025
soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

**Suppression de la dernière
installation au fioul**

dans les bâtiments communaux
en 2023

- 13 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2023

**- 30 % de déchets issus
des bâtiments
communaux**
entre 2022 et 2024

185 M²

DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
EN FONCTIONNEMENT en 2024

**90 % du parc de
smartphones** de la
commune a été acheté
en reconditionné

5 000 m²

de surface communale mise à
disposition pour des jardins
partagés et aromatiques

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Mise en place d'un plan pluriannuel de renforcement du végétal en ville** pour étoffer le patrimoine arboré et créer des îlots de fraîcheur. Ce plan vient en complément des plantations réalisées par les services de la métropole dans le cadre du plan canopée (2022)
- **Rafraîchir la ville** : installation sur l'espace public de quatre nouveaux lieux pour s'asseoir, dans des espaces qui manquaient d'ombre et de fraîcheur. Les bancs sont abrités de pergolas végétalisées (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Poursuite de la protection et de la mise en valeur des espaces agricoles et naturels** à travers le dispositif PAEN, en partenariat avec le Département, la Chambre d'agriculture, la Métropole et 8 communes de la rive gauche du Drac (2023)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Rénovation complète de la chaufferie** de la piscine municipale (2021)
- **Intégration de la commune dans la réserve de ciel étoilé du Parc du Vercors**, travail sur la constitution d'un plan lumière et mise en place d'une programmation horaire sur six postes d'éclairage public sur la partie haute de la commune (2021)
- **Isolation de la toiture de la mairie** (2021)
- **Expérimentation d'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit** et construction d'un plan pluriannuel pour remplacer le parc de luminaires par des LED (2022)
- **Baisse de la consommation globale en gaz et électricité** de 28 % entre 2022 et 2023 grâce aux efforts conjoints des différents utilisateurs des bâtiments publics. Le plan de sobriété a été reconduit en amplifiant les investissements (2023)
- **Changement de l'éclairage** d'un terrain de football et de deux grandes salles de gymnase pour du matériel plus performant et plus économe (2023)
- **Amélioration du pilotage du chauffage électrique** dans les bâtiments publics grâce à l'installation de thermostats connectés Voltalis (2023)
- **Isolation thermique par l'extérieur** de l'école élémentaire Chamrousse. Finalisation de l'amélioration des systèmes de régulation de chauffage (6 bâtiments municipaux en 2024) (2024)
- **Plan lumière : poursuite de la rénovation des différents éclairages de la commune.** Rénovation d'un terrain de football et 2 courts de tennis, poursuite du Plan Lumière sur l'éclairage public (350 000 €), rénovation de l'éclairage intérieur de nombreux bâtiments (115 000 €) (2024)



MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Cycle de quatre ateliers « Nos vies bas carbone »**, mené par la SPL ALEC pour encourager les habitants à passer à l'action (2021)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Achat de smartphones reconditionnés à hauteur de 90% du parc municipal**, après effacement des données personnelles qu'ils contenaient. Travail continu pour prolonger de leur durée d'utilisation, comme pour le parc d'ordinateurs (2024)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Suppression de la dernière chaudière fioul de la commune**, dans le centre Jean Moulin, et remplacement par une chaudière à granulés bois (2022)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Constitution d'un inventaire des terrains jardinables de la commune** et développement des espaces jardinés dans la ville avec le jardin éphémère de la Fauconnière (2021)
- **Accompagnement d'initiatives d'habitants pour la création de 3 nouveaux jardins partagés** dans l'espace public : le jardin aromatique des Arcelles, le jardin Couleurs et aromates et le potager collectif des portes du Vercors (2022)

MOBILITÉ DURABLE

- **Construction d'un plan de mobilité active, en lien avec les services métropolitains**, pour améliorer le partage de l'espace entre les différents usages : voiture, cycle, piéton (2021)
- **Mise en place d'un forfait mobilité durable de 200 € par an pour les agents**, conditionné à l'usage prioritaire du vélo et du covoiturage pour les déplacements domicile-travail (2022)
- **Mise en place d'une rue école** : passage de la rue de l'industrie en sens unique pour apaiser la circulation aux abords de l'école élémentaire Chamrousse. Installation d'un grand abri vélo pour inciter les enfants à pédaler jusqu'à leur école (2023)
- **Mise à sens unique de la rue de Cartale** avec élargissement de la place dédiée aux cycles. Achat d'un vélo triporteur électrique pour les déplacements professionnels (2024)

SEYSSINS

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Premières actions du programme PAEN

Etude foncière, rencontre avec les propriétaires de foncier agricole, groupe de travail sur les multi-usages, contrat de bail pour du maraîchage biologique sur une parcelle communale, contrats de prêt à usage pour le maintien de prairies ouvertes, coupes affouagères ...).



Renouvellement de la labellisation de l'ENS de la colline de Comboire

Renouvellement des partenariats socles avec le Département, Claix, le Conservatoire des Espaces naturels de l'Isère. Reconstitution de la bulle de quiétude pour le Grand-duc d'Europe avec la naissance de 4 petits et la poursuite de la sensibilisation des usagers. Signalétique d'entrées de site terminée. Évaluation phase n°1 2019-2024 de gestion.



2 bénévoles mobilisés contractuellement

pour des tournées de surveillance des espaces naturels, pour de la sensibilisation aux questions environnementales et la construction, l'entretien et la pose de nichoirs à oiseaux et gîtes à chauves-souris.



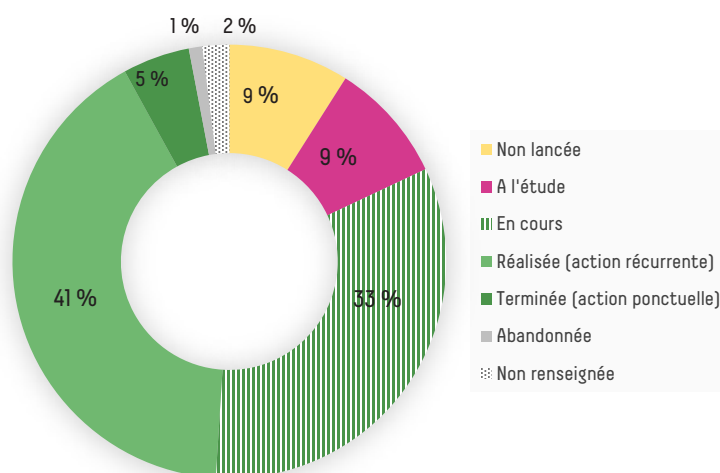
Mobiliser pour anticiper et gérer les risques majeurs

Refonte du DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) distribué aux habitants. Poursuite de la sensibilisation spécifiques au risque de feux de forêt. Poursuite d'exercices de sécurité civile.



Installation d'une ventilation double-flux dans les dortoirs des tous-petits (multiaccueil CCAS) et des petits (maternelles Blanche-Rochas et Louis-Armand).

Avancement du plan d'actions



ORGANISATION ET MOYENS

Données 2023

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 2005

Réengagement délibéré le : 07.11.2022

Nombre d'agents/salariés : 200

Nombre d'habitants : 8 206

Élu référent : Emmanuel Courraud

Contact : Maud Simonet – sedd@mairie-seyssins.fr

CHIFFRES-CLÉS

101 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2025

**- 16 % de déchets issus des
bâtiments communaux**

entre 2022 et 2024

400 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

**Passage de 0 à 400 points
lumineux en LED**

entre 2020 et 2024

- 15 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2024

35 %
des achats
d'équipements numé-
riques sont issus du
réemploi en 2024

**21 % de la flotte de
véhicules communaux
fonctionne à l'électricité et
9 % de cette flotte est
constituée de vélos**

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Extension de l'école maternelle du Priou, étudiée pour favoriser une architecture résiliente** : toit végétalisé, isolation habillée de panneaux en ciment, matériaux favorisant l'infiltration d'eaux pluviales, plantation de 20 tiges d'arbres d'essences variées sur la parcelle (2022)
- **Validation du programme d'actions et du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces naturels**, agricoles et forestiers périurbains, dans le cadre du PAEN : études sur les enjeux croisés présents, rencontre avec les agriculteurs, mise en place de concertations (2023)
- **Mobiliser pour anticiper et gérer les risques majeurs (sécheresse, canicules, feux)** : formations, sensibilisations, exercices dans le cadre de la refonte du Plan Communal de Sauvegarde. Partenaires : Irma, préfecture, communautés de communes voisines du piémont et plateau du Vercors, services de secours et partenaires (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Travail sur un nouvel Atlas de la Biodiversité Communale et sur 2 Espaces Naturels Sensibles** (Colline de Comboire et Falaises). Création de 2 mares et 2 hibernaculum, bouturage de 20 arbres têtards, 2 vergers conservatoires (22 arbres fruitiers), autres plantations de végétaux locaux (haies) (2022)
- **Préserver la biodiversité, les espaces naturels et agricoles** : création d'un Atlas de la Biodiversité Communale, sensibilisation faune/flore, poursuite de la gestion sur les Espaces Naturels Sensibles (suivis de nidifications rapaces, inventaires abeilles et papillons, écopastoralisme, accueil du public... (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Augmentation de la durée d'extinction de l'éclairage public** (Haut Seyssins : 22 h 30 à 5 h, Centre et Village : 23 h à 4 h 45, Plaine : 1 h 30 à 4 h 45), signature de la charte d'engagement de la Métropole et du Parc National du Vercors pour préserver la continuité de la trame étoilée, et actions de sensibilisation à la protection du ciel et de l'environnement nocturne dans le cadre du Mois de la nuit (2022)
- **Travaux pour réduire les consommations d'énergie liées aux éclairages publics sur 1 600 points lumineux** et poursuite de la politique d'extinction nocturne : baisse de 50 % des consommations en 15 ans. Participation au mois de la nuit et adhésion à la trame noire du Vercors maintenue (2023)



MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Implication et consultation des élus, agents et habitants dans le nouvel engagement de la commune dans le PCAEM** à travers 2 séminaires. Encouragement des agents à adopter des pratiques durables au travail et dans leur quotidien : formations ALEC, challenge mobilité, formation à l'utilisation du vélo, formation à l'environnement des agents du périscolaire dans les parcs et espaces naturels de la commune (2022)
- **Organisation par le CCAS d'un événement festif de sensibilisation pour les habitants** à l'occasion de la journée de l'environnement. au programme : bar à jus, fabrication de nichoirs, atelier éco-conso, concerts... (2023)
- **Mobilisation des agents communaux** : organisation d'ateliers éco-conso (fabrication de dentifrice, déodorant, pastilles de lave-vaisselle, nettoyant multi surfaces naturels), plan de sobriété et campagne de sensibilisation à la sobriété énergétique dans les bâtiments communaux, mise en place du tri des déchets dans les bâtiments communaux, création d'une rubrique « plan climat » dans le journal interne aux agents (2023)
- **Concertier pour la transition énergétique.** Réunions avec les partenaires et habitants dans le cadre des études pour les deux réseaux de chaleur bois (2024)
- **Être exemplaire dès le plus jeune âge.** Initiatives citoyennes avec le CMJ (nettoyage de la ville) (2024)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Lancement des études pour les réseaux chaleur bois** et de la procédure de concession pour un des réseaux au centre de la ville ; et préparation pour l'installation de panneaux photovoltaïques (2023)
- **Choix du concessionnaire pour le réseau de chaleur bois** du secteur Centre pour des travaux en 2025 (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Mise en place d'une restauration collective favorisant les produits locaux et bio (80 %)**, création de 2 nouveaux jardins partagés, d'une deuxième AMAP, mise en réseau de 6 groupes de jardiniers. Travail sur la création d'un premier PAEN, action prévue dans le Projet alimentaire territorial (2022)

VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Tri des déchets sur l'espace public

Déploiement de deux sites pilotes, sur la place de la République et l'aire de glisse.



Sensibilisation des habitants aux modes de déplacement doux

Réalisation d'un dépliant recensant les différents cheminements doux présents sur la commune et permettant de favoriser les déplacements à vélo et à pied.



Accompagnement des agents à une mobilité durable

Engagement de la Ville dans le plan de Mobilité employeur M'Pro afin d'encourager des modes de transport plus responsables.



Rénovation énergétique du patrimoine communal

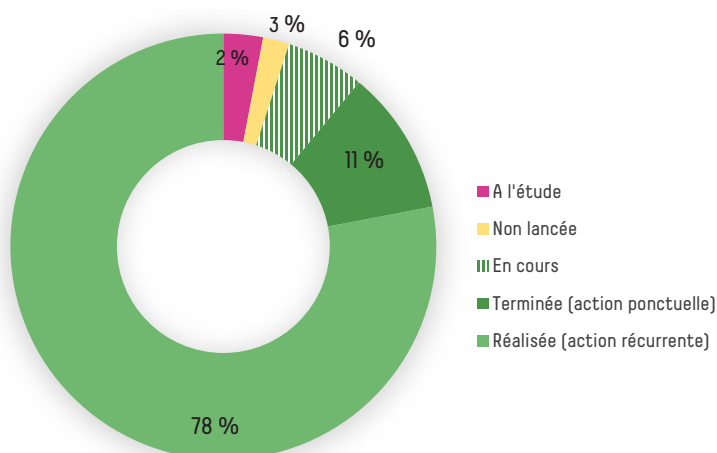
Élaboration d'un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE).



Obtention d'une première fleur

Dans le cadre de Villes et Villages Fleuris, label national de la qualité de vie et du bien-vivre durable. Labellisation qui valorise les nombreuses actions mise en œuvre et pérennisées ces dernières années telles que la végétalisation des espaces publics notamment à travers la plantation de vivaces, le développement de la gestion différenciée, la protection de la biodiversité, etc..).

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 2021

Nombre d'agents/salariés : 132

Nombre d'habitants : 8 329

Élu référent : Thierry LORA RONCO, Adjoint en charge de la transition écologique

Contact : Manon Guignard – m.guignard@varces.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Un élu référent (adjoint en charge de la transition écologique) et une conseillère déléguée, une chargée de mission Développement Durable et des services mobilisés. Réunions régulières du Comité de suivi, et de la Commission municipale Transition écologique. Commission extra-municipale Transition Ecologique impliquée dans le suivi.

**2021
2025**

CHIFFRES-CLÉS

834 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2025

5 210 m²
d'espaces publics
désimperméabilisés

Cimetières, projet Ville-GAM sur
parking allée du stade, école Mallerin
30m2, et aire de glisse

1 071 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et **81** soumis à abaissement de puissance
(sur les sur les 1152 que compte la commune)

Passage de 159 à 527
points lumineux en LED
entre 2020 et 2025

- 70 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2024

**- 59 % d'émissions de gaz à effet de
serre**

liées aux consommations d'énergie dans les bâtiments
communaux entre 2020 et 2024

8 bâtiments communaux
desservis par un **réseau de
chaleur bois** inauguré en 2021

250 M²

DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
EN FONCTIONNEMENT en 2025

4 280 m²

de surface communale mise à
disposition pour des jardins
et verger partagés

45% de la flotte
communale
composée de véhicules
électriques en 2025

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Végétalisation des cimetières** de la commune, se traduisant par une gestion plus naturelle des espaces, une démarche zéro pesticide et permettant une réduction de l'effet îlot de chaleur, une meilleure gestion de l'eau pluviale ainsi qu'une lutte contre l'érosion (2022)
- **Végétalisation et désimperméabilisation du parking de l'allée du Stade** pour améliorer l'infiltration des eaux de pluie et lutter contre les îlots de chaleur. Végétalisation d'une façade d'école par la plantation de plantes grimpantes afin d'améliorer le confort d'été tout en favorisant la biodiversité (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Labellisation «refuge LPO»** du parc Beylier situé au centre ville (52 800m²).
- Réalisation d'un **diagnostic écologique par la LPO et mise en œuvre d'un plan d'actions** sur 5 ans (gestion raisonnée, sensibilisation sur la faune et la flore, animations) (2021)
- Lancement d'un **Atlas de la biodiversité communale**, en partenariat avec le PNR du Vercors et avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité. Cette démarche permet de recenser, connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de la commune et plus particulièrement les zones humides, les pollinisateurs, les chauves-souris ainsi que les arbres et haies remarquables (2022)
- Poursuite de l'Atlas de la Biodiversité Communale avec diverses actions telles que la mise en place de **tas de pierres refuges** pour la faune et de ganivelle autour de la mare pour la protéger, dans le cadre d'un chantier participatif. Cette action a permis aux végétaux de prendre toutes leurs places et la présence d'espèces (not. amphibiens) a considérablement augmentée. **Aménagement métropolitain de 2 crapauds** sur de gros secteurs d'écrasements d'amphibiens sur la commune (2023)
- Conventionnement avec le Parc Naturel Régional du Vercors pour la **création d'un Espace naturel Sensible (ENS)** sur 6 communes: Claix, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Seyssinet-Pariset, Seyssins et Varcès-Allières-et-Risset. Création de l'ENS des Falaises du Moucherotte au Pic Saint Michel, Outil de gestion visant à protéger les falaises du Vercors et leurs habitats (2023)
- **Réalisation d'inventaires** faunistiques, floristiques et arborés afin de recenser une diversité d'espèces et de poursuivre le suivi de l'atlas de la biodiversité communale. L'inventaire des arbres communaux permet de réaliser un suivi du patrimoine arboré et d'envisager si nécessaire des renouvellements (2024)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Labellisation «Ville étoilée»** (2 étoiles) récompensant les actions d'amélioration de la qualité de l'environnement nocturne menées depuis 2016 : réduction des horaires des éclairages publics, remplacement des luminaires, diminution des zones éclairées (2021)
- Équipement en **projecteurs LED** du Boulodrome et du Gymnase Lionel Terray) (2021)
- Signature de la **charte d'engagement lumière** pour la mise en œuvre du Schéma Directeur Aménagement Lumière avec un objectif d'investissement de 375 000€ sur 15 ans pour renouveler le parc d'éclairage public communal) (2021)
- Allongement des **plages d'extinction de l'éclairage public** (de 23 h à 5 h 30 du matin) afin de limiter la consommation énergétique, de préserver la biodiversité ainsi que la santé humaine (2022)
- Poursuite du **renouvellement du parc de véhicules communal** (2023)
- Modification des usages et des outils des services techniques avec le remplacement du matériel thermique par du **matériel électrique destiné à l'entretien des espaces verts** : taille haie, tondeuse et souffleur (2024)



MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- Création d'une **commission extra-municipale sur la transition écologique** composée d'élus et de 13 habitants (2021)
- Lancement d'un **plan d'action d'efficacité et de sobriété** autour de 30 mesures applicables immédiatement et en complément de la charte d'engagement communale. Ces mesures concernaient l'éclairage, l'isolation, les températures, la mobilité, la consommation d'eau, la protection de la biodiversité, l'économie circulaire ainsi que la sensibilisation et l'information (2023)
- **Sensibilisation à la rénovation énergétique via du porte-à-porte** auprès des habitants. Un agent en service civique a réalisé du porte-à-porte pendant 6 mois afin de sensibiliser individuellement les habitants à la rénovation énergétique et leur porter à connaissance la Prime Air Bois et le dispositif Mur Mur (2023)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Élaboration d'un **plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires** avec l'accompagnement de Grenoble-Alpes Métropole. Cette mesure permet de poursuivre une démarche déjà engagée depuis plusieurs années (pesées, poulaillers dans les écoles, composteurs...) (2022)
- Mise à disposition d'un **broyeur à végétaux** pour les habitants afin de valoriser les déchets végétaux et permettre leur réutilisation pour le jardin, le compost... (2023)
- **Renouvellement du marché alimentaire** pour les écoles avec pour objectif : la baisse du gaspillage, favoriser les produits locaux et biologiques, éviter les produits transformés, etc. (2023)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Installation de **112 panneaux solaires** sur le toit de l'école primaire Charles Mallerin en partenariat avec Energ'Y Citoyennes (2021)
- Mise en place d'un **réseau de chaleur bois** desservant 8 bâtiments communaux (2021)
- Définition d'un périmètre de **Zones d'accélération des énergies renouvelables** (ZAE nR) (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- Parc Beylier : création d'une **mare** et élaboration d'un **verger citoyen et pédagogique** en partenariat avec l'association Vallée de la Gresse en Transition et les établissements scolaires permettant la mise en œuvre d'animations diverses et variées : plantation d'arbres fruitiers, formations à la taille des arbres, cueillette de pommes... (2022)
- Création de **toitures pour la récupération des eaux de pluies** dans les jardins partagés de la Cime. Une formation permaculture a également été organisée dans ces jardins afin de sensibiliser au jardinage durable et de découvrir de nouvelles techniques de préparation du sol et de plantation (2024)
- Engagement de la commune dans un périmètre de **Protection des Espaces agricoles et Naturels** de la rive Gauche du Drac. Création du périmètre, associé à un programme d'actions pour maintenir et valoriser l'agriculture, les espaces forestiers et naturels, et les paysages (2024)

MOBILITÉ DURABLE

- Développement de l'**autopartage** avec l'installation de deux places de stationnement sur les espaces publics. En complément, une voiture communale est mise à disposition du service d'autopartage. Une nouvelle alternative à l'autosolisme voit donc le jour sur Varcès-Allières-et-Risset (2024)

QUALITÉ DE L'AIR

- Achat et installation de **capteurs de mesure de la qualité de l'air** pour les salles de classe des établissements scolaires afin de sensibiliser enseignants et enfants, et améliorer leur environnement de travail (2023)

VENON

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Réalisation d'une installation photovoltaïque de 44 panneaux solaires sur le bâtiment technique communal, permettant de produire 24,1 MWh par an et de couvrir 60 % en moyenne de la consommation d'électricité de l'ensemble école-salle des fêtes, sans impacter l'esthétique des bâtiments.



Aide au déploiement de l'AMAP sur la commune qui aujourd'hui présente une bonne diversité de produits locaux.

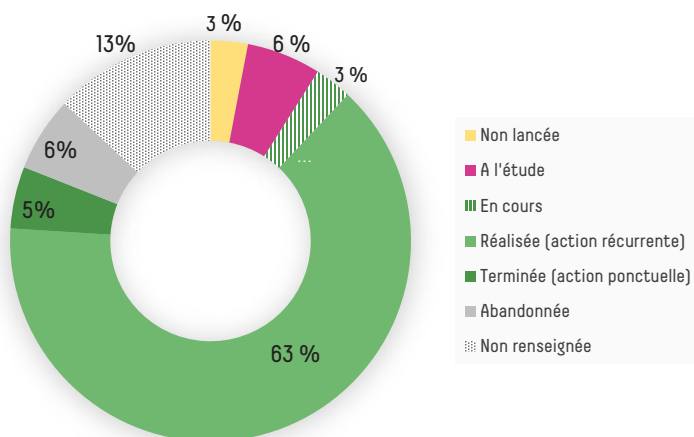


Isolation du toit de la mairie et changement des ouvrants de l'étage
Laine de bois et isolation du toit de la mairie réalisée. Le changement des ouvrants du premier étage a pu aussi être réalisé. Ce travail sur l'enveloppe de la mairie fait suite à la rénovation complète du rez-de-chaussée.



Atelier sur les bonnes techniques de compostage lors du marché à la ferme de Pressembois.

Avancement du plan d'actions



Données 2023

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 2011
Réengagement délibéré le : 24.11.2021
Nombre d'agents/salariés : 6
Nombre d'habitants : 732
Élu référent : Marc Oddon
Contact : marc.oddon@venon.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Pilotage par les élus de la Commission Transport, écologie, biodiversité et circuits courts.



RÉALISATIONS PHARES

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Participation au « Jour de la nuit »** : extinction de l'éclairage, observation des corps célestes (2021)
- **Organisation d'un événement sur l'observation et la photographie des corps célestes** dans le cadre du Mois de la Nuit, au château de Venon : une trentaine de participants (2022)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Mise en place d'un logiciel de surveillance et de paramétrage des consignes de chauffe** pour l'église et la maison des habitants. Le changement de la pompe à chaleur de la salle des fêtes est prévu pour être raccordé sur l'automate de commande en 2025 (2024)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Mise en place d'un fil d'actualités « Si on parlait écologie » sur le site Internet** de Venon, relayant notamment des informations de la Métropole, et rubrique régulière dans le bulletin municipal (2021)
- **Organisation d'une Fresque du climat et d'une Fresque de la biodiversité** ouvertes à tous les habitants lors des Journées du patrimoine (2022)
- **Implication de la commune dans les challenges Métroenergies**, avec un relais et un animateur local. Plus de 15 Venonais inscrits au challenge de réduction de consommation d'eau, d'avantage de participants attendus pour le challenge chauffage de fin d'année (2022)
- **Communication sur le réchauffement climatique et le bilan carbone** à travers une série d'articles thématiques publiés sur le fil « écologie » du site de la Ville. Après une introduction sur le thème et ses enjeux, chaque article évoque un domaine d'activité, son empreinte carbone et les options possibles pour les particuliers. Publication de ces articles dans les nouvelles du maire aux habitants et sur le compte Facebook (2023)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Organisation en mai d'une journée de ramassage des déchets**, avec une trentaine de participants (2021)
- **Collecte des déchets avec la population venonaise** le 26 novembre. Ramassage avec différentes équipes dans différents secteurs de la commune, suivi d'un goûter convivial (2023)
- **Encadrement et mise à disposition du broyeur métropolitain**, avec la mobilisation des services techniques pour la gestion du planning et le déplacement du matériel : taux d'utilisation important du broyeur sur la commune (2024)
- **Sensibilisation sur la réduction à la source des déchets** : publications dans le journal de Venon, atelier avec les jardins partagés sur le compost et la valorisation des cultures, mise en place d'un collecteur de vêtements de plus sur la commune avec l'association la Remise et la Métropole, journée communale de collecte des déchets collaborative (2024)



AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Démarrage du projet « Le Temps des pousses »**, avec notamment la création d'un jardin partagé à l'école de Venon, et organisation d'un café-débat sur les jardins partagés et la place des femmes, l'alimentation et les territoires (2021)
- **Invitation des bénévoles des jardins partagés** pour échanger des graines et donner des conseils de jardinage durable aux habitants de Venon (2022)
- **Continuité du soutien au marché de producteurs** grâce à des actions de communication (2023)
- **Poursuite du soutien au projet de jardins partagés**, à travers la mise à disposition d'un terrain et par l'attribution de subventions (2023)
- **Accompagnement de la création d'une AMAP** par un collectif de venonais en mai, via la diffusion du sondage pour la préparation du projet, le prêt de la salle des habitants et la mise en contact avec les producteurs locaux. Une quarantaine d'habitants participants (2024)

MOBILITÉ DURABLE

- **Mise en place du réseau d'auto-stop organisé Rézopouce** et opération « Découverte de l'autostop et du covoiturage » avec la Métropole et l'association d'habitants Civipole (2021)
- **Mise en place de l'essai d'un mois de Métrovélos à assistance électrique** prêtés par Grenoble Alpes Métropole. L'opération a eu un gros succès : les 10 vélos ont été attribués, certains Venonais n'ont pas pu en bénéficier (2022)
- **Optimisation des horaires de la ligne de bus 59**, à travers un questionnaire à destination des habitants afin de prendre compte les contraintes et habitudes de déplacement des différents groupes de personnes (collégiens, lycéens, etc.) (2024)



ACTIONS PHARES



Infiltration, économies d'eau et végétalisation

1 500m² supplémentaires de désimperméabilisés (cours d'école au groupe scolaire Champollion et plateau sportif du collège), plantation de 80 arbres, de vivaces et bulbeuses moins consommatrices d'eau dans les massifs et jardinières de la villes.



Énergie renouvelable

Création d'un réseau de chaleur communal (chaudière bois raccordée au Gymnase Mario Fossa, à l'Ensemble sportif Thierry Heigeas, l'espace mouvement, et le groupe scolaire Champollion), et installation de 120 panneaux photovoltaïques au centre technique municipal alimentant les bâtiments communaux dont la piscine.



Atelier jardinage au groupe scolaire Saint Exupéry

1 agent des espaces verts a fait découvrir le jardinage aux enfants à travers des plantation de potagères et aromatiques.



Mobilités actives et partagées

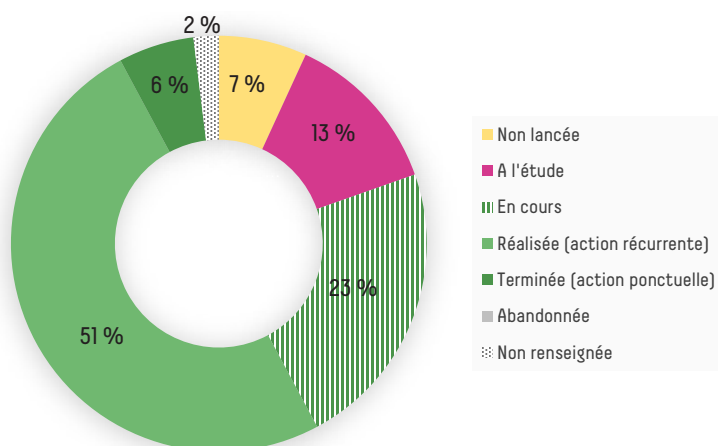
10 prêts de VAE (tous empruntés), ateliers vélo pour 800 élèves de l'enseignement primaire, montée en gamme de la ligne Vif-Grenoble gare (amplitude d'horaire et fréquence renforcées), installation par le Smmag d'un panneau dynamique pour favoriser le covoiturage des modes de transport plus responsables.



Réduction des déchets

Installation de poubelles de tri sur l'espace public (école Champollion, plateau sportif du collège), organisation d'une journée de ramassage de déchets avec l'association de la Vallée de la Gresse en Transition, visite du centre de tri Athanor pour les agents communaux.

Avancement du plan d'actions



INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 25.09.2023

Nombre d'agents/salariés : ?

Nombre d'habitants : 8 557

Élu référent : Daniel Suarez, Conseiller délégué aux mobilités, à la police, et au développement durable

Contact : Caroline Ranc, responsable.environnement@ville-vif.fr

ORGANISATION ET MOYENS

Une élue référente du PCAE communal. Services techniques mobilisés pour la mise en œuvre.

CHIFFRES-CLÉS

2 300 m² de jardins familiaux

en convention avec l'association
des Jardins de picaban du Pied du
Bourg»

15 parcelles

**37 042 m² d'espaces
publics**

dont 9205m² de cour d'écoles

85 arbres plantés

par la commune
entre 2020 et 2024

515 POINTS LUMINEUX

entre 2020 et 2024
soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

- 27 % de consommation de gaz
entre 2020 et 2023
et sortie du fioul en 2021

**-43% de déchets issus des
bâtiments communaux**

entre 2020 et 2024

(-66% d'ordures ménagères, -51 % de
déchets recyclables, et passage de 1080 à
20 400 L de déchets alimentaires)

50 % d'électricité verte
dans le cadre du groupement de
commande UGAP

361000kWh en 2024

**2 évènements tout
public et 25 agents de la
commune sensibilisés aux
enjeux énergie climat**

entre 2024 et 2025

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Désimperméabilisation des cours d'écoles** du groupe scolaire Champollion et du plateau sportif. Étude thermographique avant après travaux pour valoriser l'amélioration de la gestion des eaux pluviales et du confort d'été (2024).
- **Mise en place de plantes vivaces en substitution des plantes annuelles** sur un tiers des bacs et un site de 90m². Besoin d'arrosage et d'entretien réduit au minimum avec un nombre de passage divisé par deux (2024).

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Ateliers autour de l'écologie** proposés par le CCAS : réemploi, produits cosmétiques maison, animation de la fresque du climat, événements en lien avec l'association de la Vallée de la Gresse en Transition... (2024).

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Mise en place d'espaces de jardinage dans les écoles** via l'application de carrés potagers. Investissements réalisés en lien avec les projets pédagogiques des écoles et suite à la concertation avec les enseignants concernés (2024).
- **Restauration collective durable** avec 30% de produits labellisés biologiques et 1 repas végétarien par semaine dans les restaurants sociaux de la commune.

MOBILITÉ DURABLE

- **Achat de 4 Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour les agents communaux** déployés à terme sur les services techniques, le CCAS, la Mairie et le service jeunesse. Équipements de sécurité et de protection fournis pour des déplacements professionnels en toute sécurité (2024).
- **Verdissement de la flotte automobile** avec 5 voitures électriques (2023).

QUALITÉ DE L'AIR

- **Achat et installation de capteurs de mesure de la qualité de l'air** pour les salles de classe des établissements scolaires afin de sensibiliser enseignants et enfants, et améliorer leur environnement de travail (2023).

SENSIBILISATION ET ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

- **Une commission Plan Climat Air Énergie** de 10 personnes regroupant agents, élus et habitants.





ACTIONS PHARES



Amorce d'une stratégie de rénovation patrimoniale

Une analyse du patrimoine bâti basée sur différents critères (vétusté, conformité réglementaire, usage, performance énergétique et environnementale, coût annuel, occupation) a été menée pour identifier les bâtiments prioritaires sur lesquels il faut réfléchir à des projets de rénovation globaux.



Lancement d'une stratégie de rationalisation et de verdissement du parc véhicule

Un diagnostic du parc est réalisé depuis 2024, pour identifier les véhicules prioritaires à remplacer, ou à céder. Plusieurs véhicules ont ainsi été vendus, et la commune souhaite continuer dans cette dynamique : céder de nouveaux véhicules, et en remplacer certains par des véhicules électriques



Désimperméabilisation et végétalisation

Désimperméabilisation de la cour d'école Paul Langevin, piétonisation et végétalisation de la rue Général de Gaulle, végétalisation du square de la Révolution, afin de lutter contre les îlots de chaleur, valoriser la ressource en eaux pluviales.



Projet de valorisation du site de l'étang

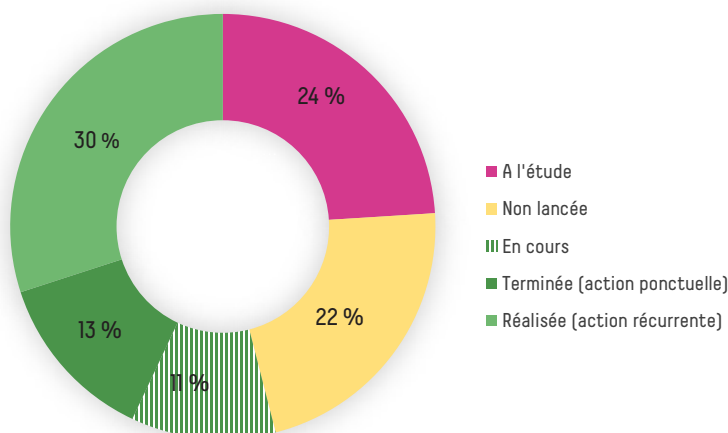
Dans le cadre de l'AAP «contrat vert et bleu» porté par Espace Belledonne. Partenariat avec LPO et l'association de pêche locale : réalisation de plusieurs aménagements autour de l'étang et d'une mare pédagogique surmontée d'un ponton.



Lancement du «CEauP» avec l'ALEC

Réalisation d'un état des lieux de la gestion de l'eau patrimoniale : 1^{er} bilan fin 2025, et préconisations d'actions de réduction et accompagnement à la mise en oeuvre en 2026-2027.

Avancement du plan d'actions



ORGANISATION ET MOYENS

Le suivi du PCAEM est réalisé par les élus de la commune en lien avec les services communaux. Un Comité de Pilotage sera mis en place pour mesurer l'avancée des actions, leur hiérarchisation et leur impact dès lors qu'il est mesurable. Les services de la commune appliquent les actions sélectionnées en rapport avec leurs activités et leur champ de compétences.

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 26/06/2021

Nombre d'agents/salariés : 160

Nombre d'habitants : 7300

Élu référent : Gérard FORESTIER, Conseiller délégué à la transition numérique et environnementale

Contact : Mathilde MOUNIER, mathilde.mounier@ville-vizille.fr

CHIFFRES-CLÉS

315 arbres plantés
par la commune
entre 2020 et 2024

2 650 m²
désimperméabilisés

dans les espaces publics et les cours
d'école

1 000 POINTS LUMINEUX

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance

**Passage de 0 à 188 points
lumineux en LED**
entre 2020 et 2024

18 000 m²
de surface communale
mise à disposition
pour des jardins partagés

**- 11 % de déchets
issus des bâtiments
communaux**

entre 2022 et 2024

- 19 % d'ordures ménagées
+ 229 % de déchets recyclables

Passage de 0 à 29 280 L de
déchets alimentaires

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Plantation d'arbres sur l'espace public et renouvellement de sujets** dans les parcs communaux afin d'améliorer l'apport de fraîcheur en période estivale (2021)
- **Désimperméabilisation de la cour d'école Jean Jaurès (1 200m²)** dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence de l'eau. L'équipe enseignante et les parents d'élève ont été consultés lors de la phase de conception du projet. (2022)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Replantation de la forêt communale** : en collaboration avec l'ONF, lancement d'un projet de replantation d'une partie de la forêt communale répondant à différents enjeux tels que la régénération du milieu forestier ou encore l'adaptation au changement climatique (2023)

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Éclairage public :

- 2022 : **Mise en place d'une gestion sobre de l'éclairage public** (notamment réduction du nombre de points lumineux) **et de l'extinction nocturne de 23 h à 5 h sur une partie du territoire (hors centre-ville)**. Cette action devrait faire économiser à la commune de l'ordre de 50 000€/an
- 2024 : **Modernisation de l'éclairage dans le quartier résidentiel de la Grand Vigne**. La volonté communale de moderniser progressivement l'éclairage public ainsi que les contraintes réglementaires à venir ont permis d'initier un projet de remplacement d'équipements par des LED au sein du quartier de la Grand Vigne.
- **Remplacement de la chaufferie fioul du Centre aéré par une pompe à chaleur réversible** (2021)
- **Diminution des consommations énergétiques. Mise en œuvre du plan de sobriété énergétique**, visant à réduire de 40% les consommations électriques relatives à l'éclairage public et de 10% les consommations électriques relatives à l'électricité et au gaz dans les bâtiments communaux. (2023)
- **Réhabilitation du bâtiment de la crèche située au Péage de Vizille**. Le projet d'extension a permis une rénovation globale du bâtiment : isolation des combles, isolation thermique par l'intérieur du bâtiment, remplacement des menuiseries par du double vitrage, remplacement des radiateurs et la pose de robinets thermostatique (2024)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Inscription de l'école Paul Langevin au Défi des Ecoles à Énergie Positive** pour la sensibilisation des jeunes enfants aux enjeux des économies d'énergie (2021)
- **Information du public sur les enjeux environnementaux lors des « Veillées de Belledonne » et de la « Fête de la Science »**. Réunions publiques, animations, conférences... Plusieurs thématiques ont été abordées notamment la végétalisation des espaces communaux et l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit. (2022)



DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Participation aux actions de collecte événementielle de textiles** depuis 2019 avec un total de 11 500 kg collectés sur la commune et une évolution des tonnages de plus de 30% entre 2019 et 2021 (2021)
- **Gestion des déchets alimentaires.** Soutien à l'amélioration du tri et à la gestion des déchets dans les établissements scolaires et pour les particuliers *via* un travail de collaboration avec la Métropole ayant permis le déploiement de la collecte des déchets alimentaires à partir du 3ème trimestre 2023 (2023)
- En collaboration avec Grenoble Alpes Métropole, **contribution au dossier de candidature groupée dans le cadre de l'appel à projet CITEO.** Réflexion sur le déploiement du tri hors foyer sur le territoire communal avec l'élaboration d'un phasage et d'un plan de financement permettant d'évaluer les dépenses occasionnées (2024)

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Lancement d'une étude prospective sur deux réseaux de chaleur de quartier sur la commune.** Les potentiels sont de 8.5 GWh et 2.7 GWh de chaleur renouvelable (bois énergie). Cette action devrait permettre de réduire la dépendance de la commune aux énergies fossiles avec plusieurs bâtiments publics potentiellement concernés. (2022)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Mise en place d'un diagnostic sur le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires** de la commune dans le cadre de l'Appel à Projet de la Métropole. 400 élèves sont concernés par le dispositif dont les résultats sont attendus pour la fin d'année. Des mesures correctives seront prises par la suite (2022)
- **Restauration collective durable. Application des dispositions de la loi Egalim** dans la composition des repas issus de la restauration collective publique *via* un nouveau marché qui offre 50% de produits porteurs de SIQO dont 25% de BIO avec une progression pour atteindre 70% de SIQO dont 35% de BIO d'ici 2026-2027. (2023)

MOBILITÉ DURABLE

- **Mise à disposition de locaux et soutien à l'association Chaînes de Vélo** dans son activité de formation et de promotion du vélo (particuliers, écoles, etc.) sur le territoire du Pays Vizillois (2021)

VAULNAVEYS-LE-HAUT

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES



Bâtiments communaux

Nouveau restaurant scolaire et halle des sports avec un cahier des charges valorisant des produits de la déconstruction et réemploi de la charpente de l'ancien centre de secours ; installation photovoltaïque pour une autoconsommation sur l'ensemble des bâtiments communaux.



Biodiversité

Réalisation de la première phase de la création de l'atlas de la biodiversité communale centrée sur l'étude de l'entomofaune (insectes) comme première identification des milieux ; signature d'une convention d'objectif (2025-2026) avec le Club d'Entomologie Dauphinoise - ROSALIA.



Agriculture

Lancement d'une réflexion communale avec la participation des agriculteurs pour l'élaboration d'une stratégie agricole pour le territoire du vallon des Vaulnaveys.



Préservation de la Trame Noire

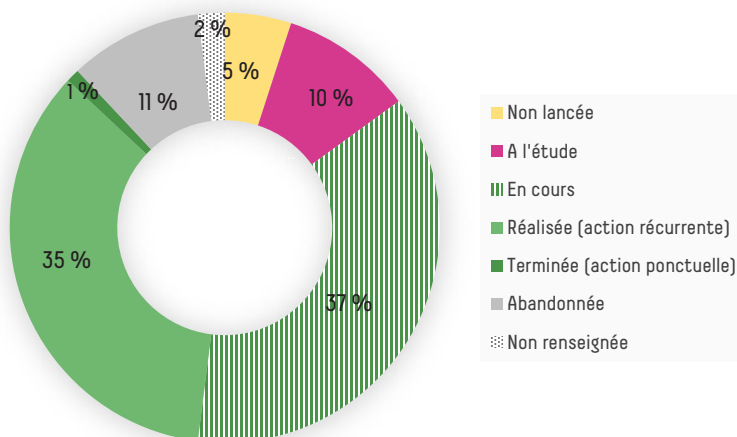
Sensibilisation sur la pollution lumineuse produite par l'éclairage privé (copropriétés et commerces) et information de la population sur sa réalité, ses enjeux et les pistes d'amélioration.



Préservation de la ressource en eau

Lancement d'un atlas des ressources en eaux du territoire communal : recensement des sources, captages et canalisations, et état de fonctionnement des ouvrages privés (et publics abandonnés), hors distribution de l'eau potable publique.

Avancement du plan d'actions



ORGANISATION ET MOYENS

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 09/12/2021

Nombre d'agents/salariés : 40

Nombre d'habitants : 4 101

Élu référent : Yves Argoud-Puy, Adjoint à l'aménagement du territoire

Contact : yves.argoud-puy@vaulnaveys-le-haut.fr

CHIFFRES-CLÉS

22 arbres fruitiers plantés

par la commune entre
2020 et 2024
dans le verger partagé de l'aire de loisirs

*(hors plantations financées par GAM
sur le territoire communal et hors plantations
forestières en forêts publiques)*

- 68 % de déchets issus des bâtiments communaux

entre 2020 et 2024

- 70% d'ordures ménagères

- 77% de déchets recyclés

Passage de 0 à 13 320 L de déchets alimentaires
(mise en place de la redevance spéciale en 2023)

100 % DES POINTS LUMINEUX (400)

soumis à extinction nocturne
et/ou abaissement de puissance
et renouvelés en LED

40 % de produits biologiques

dans les restaurants scolaires en 2024

1 000 m²

de surface communale mise
à disposition pour le verger
partagé dans l'aire de loisirs

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

RÉALISATIONS PHARES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Reconfiguration du centre bourg dans le cadre du projet CVCM (Coeur de Ville, Coeur de Métropole) :** restructuration de la voirie avec priorité piétonne, mise en accessibilité des quais de bus, optimisation du stationnement et création d'une place piétonne, assurer la continuité des liaisons piétonnes entre lieux. Désimperméabilisation, végétalisation et diversification des espèces végétales (2024)

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Élaboration (fin 2020) et approbation (2021) du plan de gestion durable de la forêt communale (79 ha),** sur vingt ans (2020-2039) (2021)
- **Définition d'un programme d'acquisition de parcelles forestières attenantes à la forêt communale,** dans le cadre d'un plan de gestion à long terme, avec un budget annuel de 10 000 €. Expertise en cours de l'ONF pour établir la valeur des parcelles pour lesquelles les propriétaires ont répondu favorablement à la proposition de rachat (2022). En 2025, 6ha ont été ajoutés à la forêt communale, et la commune est dans l'attente de l'arrêté préfectoral pour le régime forestier.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- **Rénovation énergétique du bâtiment historique de l'école avec l'accompagnement de la SPL ALEC,** et valorisation des CEE par l'intermédiaire de la plateforme métropolitaine Cdnergy (2021)
- **Signature de la Charte d'engagement lumière le 6 juillet 2021 à Vaulnaveys-le-Haut et lancement d'une nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public en lien avec la trame noire :** 44 luminaires remplacés en 2021 par des LEDs, baisse de la température de couleur et extinction nocturne, de 23 h à 6 h (2021)
- **État des lieux de l'ensemble des bâtiments collectifs de la commune et élaboration participative d'une vision à moyen et long terme de l'aménagement de la commune,** permettant de programmer les réhabilitations dans la perspective d'une performance énergétique optimale (2022)
- **Intégration de la stratégie de rénovation des bâtiments communaux dans une Programmation Pluriannuelle d'Investissements.** La commune doit rénover la quasi-totalité de son parc immobilier dans les dix prochaines années : la transformation d'un bâtiment dans l'espace du groupe scolaire, auparavant occupé par le SDIS, est le projet prioritaire. Les autres projets, comme l'amélioration du cœur de village (dans le cadre CVCM), l'amélioration des performances énergétiques de ses bâtiments publics et la reconfiguration de l'espace rugby sont intégrés dans une PPI (2023)

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES HABITANTS

- **Implication des associations de la commune, de l'école et du centre de loisirs dans une réflexion prospective sur les futurs usages des bâtiments publics communaux,** en vue de leur rénovation (2021)
- **Mobilisation des élus et des services dans la mise en œuvre du PCAE de la commune :** animation par un groupe d'élus, responsabilisation des commissions municipales et des services. Point d'avancement des actions 3 fois par an avec identification des actions à programmer (2022)
- **Suivi opérationnel du Plan Climat communal et ajustement des actions :** cette mission est confiée aux 5 adjoints, selon les champs de compétence des commissions municipales qu'ils animent. L'outil de suivi permet rapidement d'identifier les actions par responsable. La mise à jour de la feuille « suivi avancement » permet à chacun de repérer les actions non lancées et à l'étude. La synthèse du suivi annuel permet de visualiser la mise en œuvre du Plan et de prendre connaissance des évolutions des émissions de GES, saisies par l'ALEC (2023)



- **Mobilisation des élus et des chefs de service à travers leur participation à une Fresque du climat.** Ce temps collectif a été l'occasion pour tous les participants de constater l'évolution progressive des prises de conscience individuelles sur le changement climatique et la biodiversité et de mesurer l'importance de l'implication des communes dans l'accompagnement des populations. La commune proposera des animations « Fresque » pour les habitants (2023)
- **Réunions régulières du Conseil municipal des jeunes, d'un conseil d'habitants ou d'une commission extra-municipale pour échanger sur les actions mises en œuvre dans le cadre du PCAEM.** Le Comité de suivi du Plan Climat intègre des habitants ayant participé à la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat (2023)
- **Dispositif de concertation projet proposé aux habitants lors de la définition et la mise en œuvre des projets.** 1 - Récolte de paroles et information, 2 - Atelier vision commune : évaluation des espaces du projet, 3 - Atelier Design collaboratif : scénarios d'aménagement, 4 - Concertation : conditions de réussite du projet (2024)

DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Élaboration d'un diagnostic puis d'un plan d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.** La commune a adhéré au programme porté par la Métropole pour une restauration collective durable : la phase de diagnostic a été conduite en septembre 2022. La démarche est facilitée par la collaboration de l'entreprise de restauration collective avec laquelle la commune a signé une nouvelle convention sur la base d'un cahier des charges compatible avec son PCAE (2023)
- **Longévité du matériel informatique et téléphonique.** Un plan de renouvellement du matériel est défini chaque année pour veiller au réemploi en interne et en lien avec un prestataire : rotation dans les services, adaptation/ évolution si nécessaire pour prolonger la durée de vie, don à des structures de réemploi le cas échéant (2024)

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

- **Accueil hebdomadaire dans un local communal de la nouvelle AMAP «Ça vaut l'navet» créée à l'initiative d'une association partenaire de la commune.** Dix producteurs impliqués et quarante paniers distribués (liste d'attente), en fonction de l'augmentation de la production locale (2022)
- **Renouvellement du marché de restauration scolaire intégrant de nouvelles demandes,** notamment : abandon des steaks hachés dans les menus, œufs de qualité 0 ou 1, proposition d'une alternative au pain blanc, de laitages locaux et labellisés. Ajustement quotidien du nombre de repas pour éviter le gaspillage et choix de contenants en inox à la place des bacs plastiques jetables (2022)
- **Diagnostic et un plan d'actions vers une restauration collective publique durable** avec l'accompagnement de GAM et d'intervenants extérieurs spécialistes. L'ensemble des agents des services scolaires/périscolaires ont été associés : gaspillage
- **Démarche de Protection et mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN) co-animé par GAM et le Département, avec l'appui de la Chambre d'agriculture :** création d'un périmètre de protection forte, couplé à un plan d'actions en vue de protéger et mettre en valeur ses espaces agricoles, naturels et forestiers sur le long terme : le PAEN «Champagnier et contreforts de Belledonne» (délibération de la commune fin 2023). Lancement effectif de la démarche en 2025, réalisation prévue pour 2026 : alternative aux emballages à usage unique, amélioration des menus, tri des déchets (2024)

MOBILITÉ DURABLE

- **Renouvellement de la flotte automobile pour les services techniques :** acquisition d'un véhicule utilitaire électrique équipé d'une benne (2021)

NOTES

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**

2021
2025

NOTES

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**

2021
2025



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

PLUS D'INFORMATIONS :

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

04 76 59 59 59

Accueil du public :

1 place André Malraux à Grenoble

Adresse postale :

3 rue Malakoff, 38031 Grenoble, France



[grenoblealpesmetropole.fr](https://www.grenoblealpesmetropole.fr)



Réalisation : Grenoble Alpes Métropole
Juin 2026

Document imprimé sur papier recyclé.

